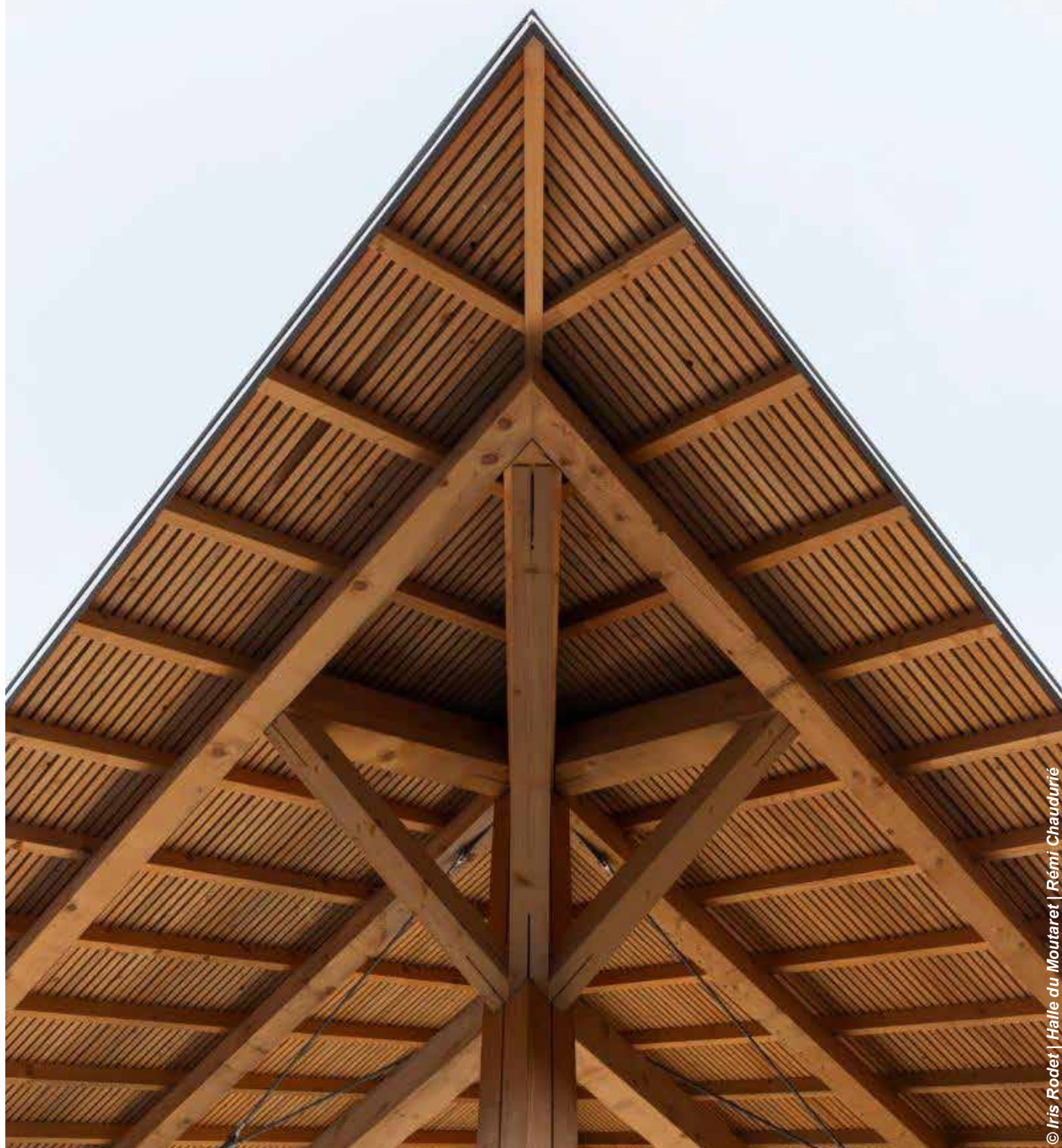




PRIX DÉPARTEMENTAL
DE LA CONSTRUCTION BOIS
Isère 2026



© Iris Rodet | Halle du Moutaret | Rémi Chaudurié



Cyrille Madinier

Vice-président du
Département de l'Isère
en charge de la ruralité, de
l'agriculture et de la forêt

Bienvenue à la 26ème édition du Prix départemental de la construction bois en Isère !

Lancé il y a 26 ans par le Département de l'Isère, ce concours témoigne du dynamisme local et inspire aujourd'hui de nombreux territoires.

En synergie avec le Prix régional et le Prix national de la construction bois, il valorise chaque année les 3 000 entreprises de la filière en Isère, de la gestion forestière à la conception architecturale.

Cette année, 37 projets ont candidaté. Qu'ils concernent des constructions neuves, en rénovation ou en réhabilitation, ces bâtiments et aménagements témoignent d'une volonté partagée de valoriser le bois comme matériau de construction responsable et innovant. À travers cette nouvelle édition, vous découvrirez une fois encore des réalisations remarquables, reflets du savoir-faire, de la créativité et de l'engagement des professionnels de la filière bois iséroise.

Nous souhaitons saluer tout particulièrement les constructions qui mobilisent du bois local, d'autant que c'est une ressource abondante, les forêts couvrant près de 40 % du territoire isérois. Elles sont un atout majeur pour le développement durable et l'adaptation au changement climatique. Elles demeurent essentielles à notre qualité de vie. Le Département soutient la filière et les propriétaires forestiers et poursuit son programme « Un arbre, un habitant en Isère » afin de planter plus d'un million d'arbres d'ici 2028 pour préparer l'avenir de notre territoire.

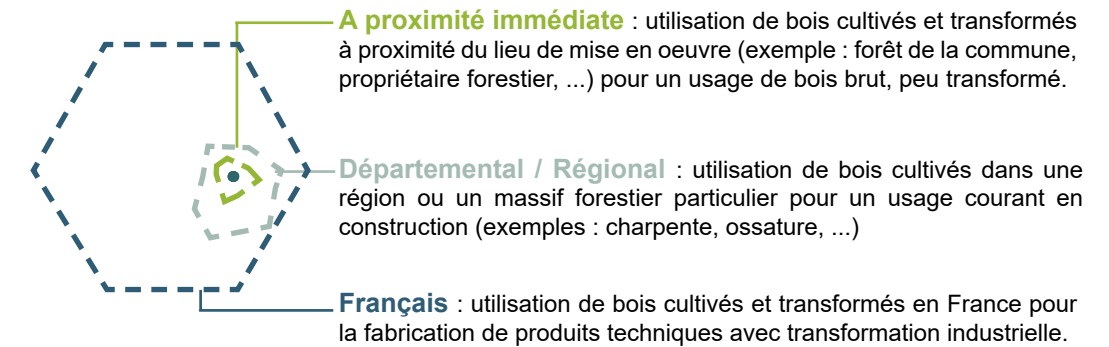
Nous avons aussi à cœur de promouvoir la forêt et la filière bois auprès du grand public. Ne manquez pas cet automne, le festival des Forestivités 2026, organisé par l'association des communes forestières et Fibois, dont le Département est partenaire. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 octobre au parc de la Poya à Fontaine pour le lancement des Forestivités, et durant toutes les vacances de la Toussaint pour un programme riche et varié : plus de 80 activités entièrement gratuites seront proposées par les territoires de l'Isère ! Le Département vous invite à des randonnées, une plantation participative, une exposition...

Je remercie chaleureusement nos partenaires historiques, Fibois Isère et le CAUE Isère, pour leur engagement aux côtés du Département depuis la création du prix. Leur expertise contribue chaque année à la réussite et au rayonnement de cette manifestation.

Enfin, merci à toutes et à tous pour votre implication et votre créativité, qui font vivre la filière bois iséroise. Je vous souhaite une excellente 26ème édition du Prix départemental de la construction bois Isère !

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL

QU'EST-CE QUE DU BOIS LOCAL ?



QUELQUES CHIFFRES EN ISÈRE

314 000 hectares de forêts 39% de la surface départementale	près de 50% du bois récolté est utilisé en bois d'oeuvre (charpente, parquet, ameublement, ...)
55% de résineux (épicéa, sapin, pin, ...)	3 000 ENTREPRISES 8 500 EMPLOIS
45% de feuillus (hêtre, châtaignier, chêne, peuplier, ...)	60% des entreprises de la filière forêt-bois iséroise et 47% des emplois appartiennent au secteur du bois construction. (source INSEE)
64 millions de m3 de bois sur pied pour une récolte annuelle de 460 000 m³	

6 CONSEILS POUR METTRE EN OEUVRE DU BOIS LOCAL DANS VOTRE PROJET

- **S'informer, se former sur la filière forêt-bois locale**, le bois matériau, le bois construction et les entreprises de l'Isère et de la région.
- **Être accompagné** (prescripteurs bois construction, assistant à la maîtrise d'ouvrage, ...) pour identifier les composants et les systèmes constructifs en bois local adaptés aux enjeux de son projet.
- **Recourir au «sourcing»** ou «sourçage» en effectuant des consultations ou en réalisant des études de marché dans le but de repérer les savoir-faire, les entreprises et les produits disponibles localement pour définir les systèmes constructifs adaptés à son projet.
- **Demander une certification de qualité traçabilité** des bois de type Bois des Alpes™, AOC Bois de Chartreuse, Bois de France ou équivalent.
- **Insérer des objectifs environnementaux** dans vos cahiers des charges des consultations en s'appuyant sur une méthodologie de notation des offres basée sur l'impact environnemental (RE2020 - FDES).
- **Faire preuve d'intelligence collective** tout en appliquant certains points de la méthodologie proposée.

/ BON À SAVOIR /

L'expérience montre que les constructions bois ont une meilleure performance technico-économique lorsque les marchés sont passés en corps d'état séparés.

Cette procédure est en effet adaptée au tissu des entreprises locales et à la filière sèche, au contraire des marchés en entreprise générale.



Les marques de certification locales et les appellations d'origine contrôlée ont édité les guides : Construire en BOIS DE FRANCE, Construire en BOIS DES ALPES™ et Construire en AOC BOIS DE CHARTREUSE afin de vous accompagner dans la prescription des bois certifiés.

LES MEMBRES DU JURY

Cyrille MADINIER, Vice-président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt, Département de l'Isère.

Christelle GRANGEOT, Conseillère départementale, Département de l'Isère. Présidente du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE).

Jacques HENRY, Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE).

Cédric DULIEU, Charpentier, chargé de mission transition socio-écologique, Fédération Compagnonique de Grenoble .

Philippe IGNACYK, Charpentier, Association ouvrière des Compagnons du Devoir.

Julien CHEZEL, Professeur en BTS SCBH, Lycée Roger DESCHAUX.

Noémie GUIMBARD, Architecte, membre du Conseil d'Administration de la Maison de l'Architecture de l'Isère.

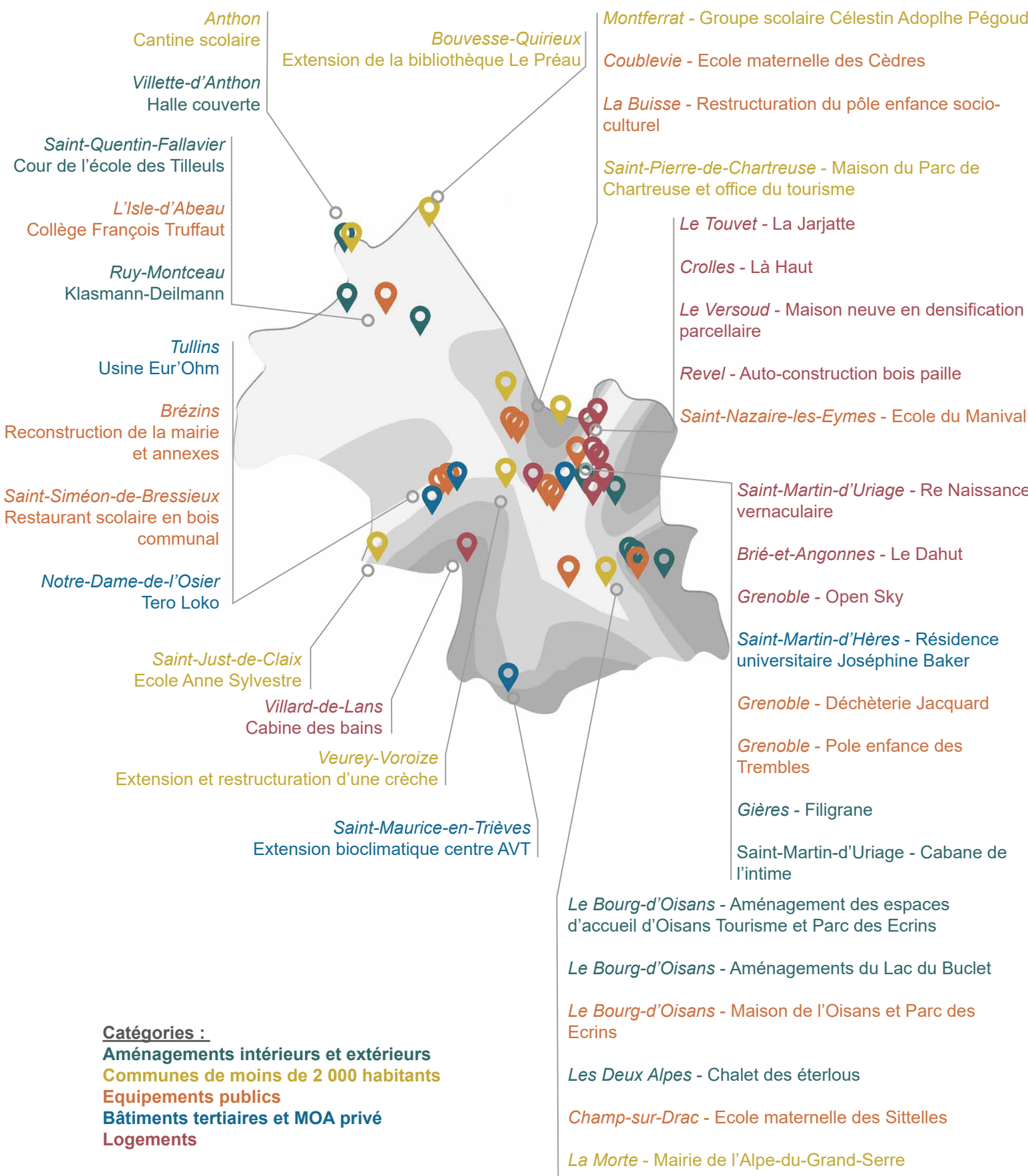
Adrianna DIACONNU, Enseignante chercheuse en urbanisme, Master MOBAT - UGA

Marie DASTARAC, Architecte des Bâtiments de France, cheffe de service de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Isère (UDAP).

CRITÈRES D'ANALYSE

-  LA PLACE DU BOIS DANS LE PROJET
-  LE SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE
-  LA QUALITE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE
-  LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET D'USAGE

CARTE DES PROJETS PAR CATÉGORIE



LISTE DES PROJETS PAR CATÉGORIE

AMÉNAGEMENTS

extérieurs et intérieurs

p. 11

- Halle couverte | *Villette-d'Anthon*
- Aménagements du Lac du Buclet | *Le Bourg-d'Oisans*
- Aménagement des espaces d'accueil d'Oisans Tourisme et du Parc des Ecrins | *Le Bourg-d'Oisans*
- Klasmann-Deilmann | *Ruy-Montceau*
- Filigrane | *Gières*
- Chalet des éterlous | *Les Deux Alpes*
- Cabane de l'intime | *Saint-Martin-d'Uriage*
- Cour de l'école des Tilleuls | *Saint-Quentin-Fallavier*

COMMUNES DE MOINS DE 2000 HABITANTS

p. 21

- Cantine scolaire | *Anthon*
- Extension de la bibliothèque Le Préau | *Bouvesse-Quirieux*
- Ecole Anne Sylvestre | *Saint-Just-de-Claix*
- Maison du Parc de Chartreuse et office du tourisme | *Saint-Pierre-de-Chartreuse*
- Mairie de l'Alpe-du-Grand-Serre | *La Morte*
- Groupe scolaire Célestin Adolphe | *Montferrat*
- Extension et restructuration de crèche | *Veurey-Voroize*

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

(éducation, culture, sport, santé)

p. 29

- Reconstruction de la mairie et annexes | *Brézins*
- Restaurant scolaire en bois communal | *Saint-Siméon-de-Bressieux*
- Maison de l'Oisans et du Parc des Ecrins | *Le Bourg-d'Oisans*
- Ecole maternelle de Cèdre | *Coublevie*
- Ecole du Manival | *Saint-Nazaire-les-Eymes*
- Ecole maternelle des Sittelles | *Champ-sur-Drac*
- Collège François Truffaut | *L'Isle-d'Abeau*
- Restructuration du pôle enfance socio culturel | *La Buisse*
- Déchèterie Jacquard | *Grenoble*
- Pôle Enfance des Trembles | *Grenoble*

BÂTIMENTS TERTIAIRES

ET MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE

p. 41

- Extension bioclimatique centre AVT | *Saint-Maurice-en-Trièves*
- Résidence universitaire Joséphine Baker | *Saint-Martin-d'Hères*
- Tero Loko | *Notre-Dame-de-l'Osier*
- Usine Eur'Ohm | *Tullins*

LOGEMENTS

p. 47

- Maison neuve en densification parcellaire | *Le Versoud*
- Auto-construction bois paille | *Revel*
- Cabine des Bains | *Villard-de-Lans*
- Là-haut | *Crolles*
- Le Dahut | *Brié-et-Angonnes*
- Open Sky | *Grenoble*
- Re naissance vernaculaire | *Saint-Martin-d'Uriage*
- La Jarjatte | *Le Touvet*

CARACTÉRISATION DES PROJETS

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des projets, les pictogrammes ci-dessous mettent en valeur les démarches des projets tel que :



Mise en oeuvre de bois local régional, labellisé ou non labellisé.



Projet de rénovation et/ou réhabilitation d'un bâtiment existant.

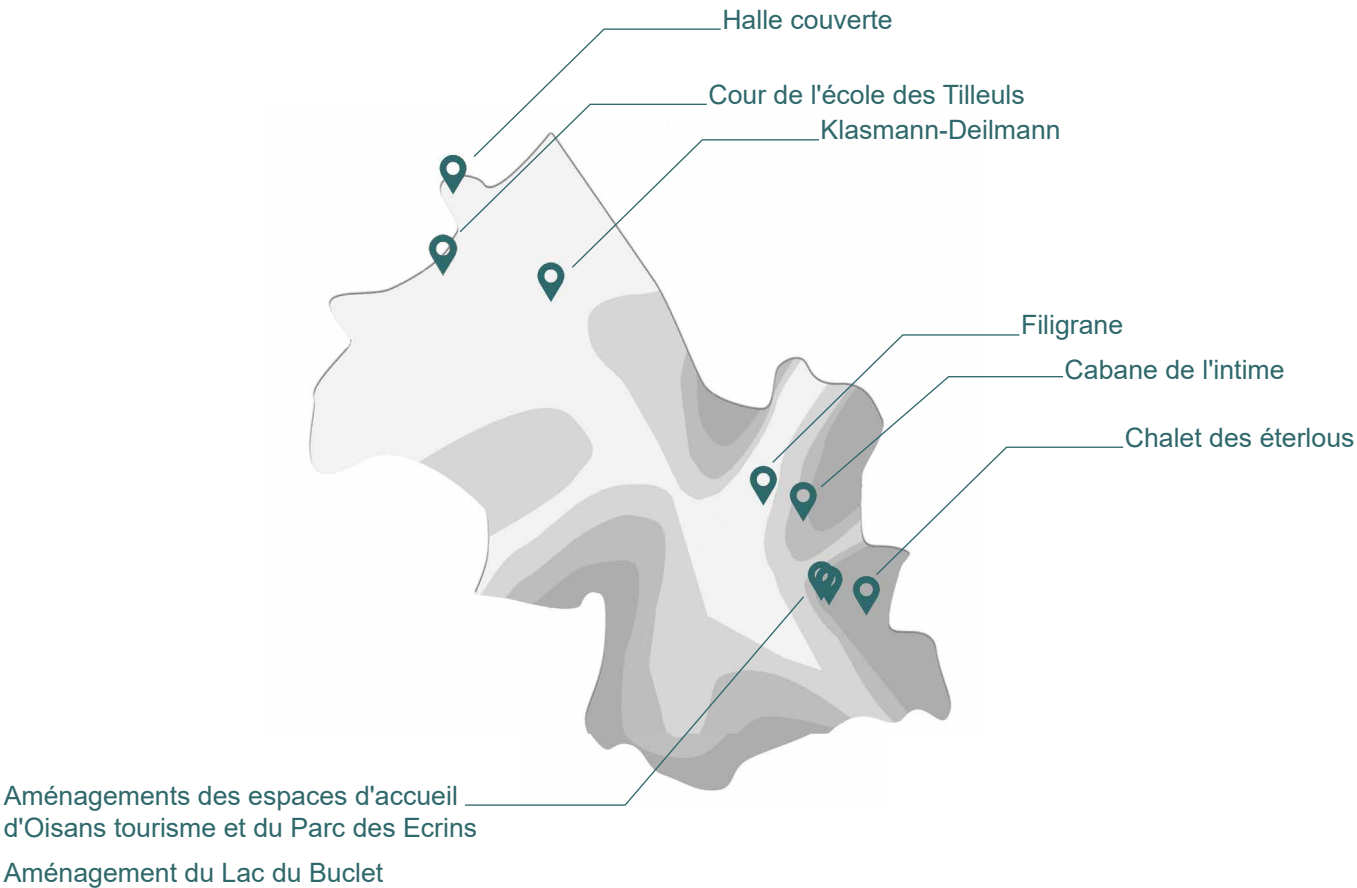


Réemploi de bois issus de la déconstruction d'une structure existante.

AMÉNAGEMENTS

intérieurs et extérieurs

- Halle couverte - *Villette-d'Anthon*
- Aménagements du Lac du Buclet - *Le Bourg-d'Oisans*
- Aménagement des espaces d'accueil d'Oisans Tourisme et du Parc des Ecrins - *Le Bourg-d'Oisans*
- *Klasmann-Deilmann* - *Ruy-Montceau*
- Filigrane - *Gières*
- Chalet des éterlous - *Les Deux Alpes*
- Cabane de l'intime - *Saint-Martin-d'Uriage*
- Cour de l'école des Tilleuls - *Saint-Quentin-Fallavier*



HALLE COUVERTE

Villette-d'Anthon



INTERVENANTS

- Commune de Villette d'Anthon (Maîtrise d'ouvrage)
- Philippe Lepelaideur (Architecte)
- Arbo Concept (BET Structure Bois)
- Favrat Construction (Charpentier)
- Scierie Bellaton (Scierie)
- Scierie SIBC (Scierie)
- OLLIER Bois (Scierie)

CARACTÉRISTIQUES

Réalisation d'une halle couverte de 360 m² ouverte sur ses quatre côtés en charpente traditionnelle. L'ensemble de la structure est réalisée en chêne massif français, sans lamellé collé, avec des assemblages de charpente traditionnelle. Les poteaux de la trame de structure prennent appui sur des dés en pierre bouchardée. La toiture forme un coyau en bas de pente pour s'ouvrir sur l'extérieur, elle est couverte en zinc. Le projet met en valeur des matériaux bruts et nobles (chêne massif, pierre, zinc).



BOIS CONSOMMÉ
55 M3



COÛT TOTAL
340 000 €



COÛT DU LOT BOIS
95 200 €



SURFACE
360 m²



LIVRAISON
2026

Notice architecturale

Il s'agit d'une halle couverte (environ 360 m²), totalement ouverte sur tous ses côtés, sans éléments porteurs centraux. La commune souhaitait une architecture mêlant traditionnel et contemporain pour s'intégrer au mieux à l'environnement. Le choix s'est porté sur une charpente traditionnelle, en chêne massif, sans lamellé collé, mettant en valeur le travail du bois, les assemblages de charpente, les systèmes de report et transfert de charges, ... Les appuis des poteaux sont constitués de dés en pierre bouchardée. L'ensemble est couvert en zinc, avec une pose à joints debout.

Approche environnementale

La commune a souhaité réaliser une opération de qualité au niveau du développement durable et de la vie locale avec un équipement dédié à la vie du village dans un réel respect environnemental, et avec comme objectifs de :

- Maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement (choix de matériaux naturels : bois, zinc, pierre)

- Créer un environnement confortable et sain en termes de confort de vie et d'utilisation.
- Larges débords de toiture pour assurer une protection maximale de la structure bois.

Descriptif technique

Charpente entièrement en chêne massif.
36.2 m³ de charpente chêne massif provenance française
8.4 m³ de volige chêne massif (parties apparentes)
10.8 m³ de volige et lambourde épiciée massif

La taille des pièces de charpente et le pré-assemblage des fermes ont été réalisés en Haute-Savoie dans les ateliers de l'entreprise FAVRAT.

Les entrails sont en chêne massif 14x32 cm de 13 m de portée, la couverture est en zinc à joint debout.



© Philippe Lepelaideur Architecte



© Philippe Lepelaideur Architecte



© Philippe Lepelaideur Architecte



AMÉNAGEMENTS DU LAC DU BUCLET

Le Bourg-d'Oisans

INTERVENANTS

- Commune du Bourg-d'Oisans (Maîtrise d'ouvrage)
- ONF (Maîtrise d'oeuvre)
- Bois Conseil (BET Structure bois)
- Arbre Haie Forêt (Paysagiste)
- Espaces Verts du Dauphiné (Paysagiste)
- Ets Gallin Fils (Scieur)

CARACTÉRISTIQUES

Aménagement de pontons de pêche et passerelle en périphérie du Lac du Buclet, situé en site Natura 2000 et en forêt domaniale. La structure est en robinier massif sans traitement, et les fondations en pieux de robinier battus à refus afin de minimiser l'artificialisation des sols. La structure de la passerelle est en acier habillé de demi rondin de douglas.



BOIS CONSOMMÉ
21 m³



COÛT TOTAL
105 605 €



COÛT DU LOT BOIS
101 075 €



SURFACE
- m²



LIVRAISON
2024

Approche environnementale

La commune du Bourg-d'Oisans lance des travaux d'aménagement des abords du lac pour mieux accueillir les visiteurs et préserver les milieux, cette opération s'insère dans les objectifs d'aménagement du site Natura 2000 "Plaine d'Oisans".

Situé également en forêt domaniale gérée par l'ONF, le site a une vocation marquée de préservation des milieux et des espèces. Ce contexte justifie d'autant plus la nécessité d'utiliser du robinier sans traitement, et de réaliser des fondations en pieux robinier battus à refus pour minimiser l'artificialisation des sols.

Descriptif technique

Les passerelles sont fondées par des pieux robinier battus à refus dans le sol. Ces pieux sont continus jusqu'à la main courante pour supporter le garde-corps. Ils supportent également les porteurs moisais du platelage.

La structure de la passerelle est réalisée en profilé métal UPE habillé en demi-rondin de Douglas.

Les gradins sont réalisés en grume de Douglas de 45 à 55 cm de diamètre, avec une face sciée, assise et chants poncés.



© ONF



© Groupe VERIDIS



© Groupe VERIDIS

AMÉNAGEMENT DES ESPACES D'ACCUEIL

Le Bourg-d'Oisans



OISANS TOURISME & PARC DES ECRINS

INTERVENANTS

- Communauté de communes de l'Oisans (Maîtrise d'ouvrage)
- Oz le design (Architecte d'intérieur)
- Lers Martiens (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

La Maison de l'Oisans aménage ses espaces d'accueil ainsi que ceux du Parc des Écrins. La scénographie, modulable selon les saisons, s'articule autour du territoire et paysage locaux (îlots d'accueil, exposition et boutique) intégrant des dispositifs multimédia, olfactifs et auditifs. Le mobilier est fabriqué en panneaux 3 plis d'écipéa autrichien huilé. La décoration s'inspirant de panneaux directionnels de randonnée est réalisée en matériaux de réemploi.



BOIS CONSOMMÉ
2.7 m³



COÛT TOTAL
160 000 €



COÛT DU LOT BOIS
70 000 €



SURFACE
120 m²



LIVRAISON
2025

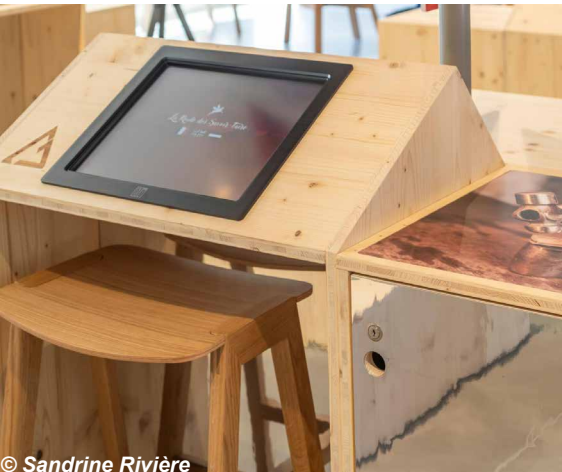
Notice architecturale

La Maison de l'Oisans intègre les espaces d'accueil de la Maison de l'Oisans et du Parc des Ecrins. La conception de l'espace est modulable au gré des saisons et des événements. La scénographie est conçue autour du territoire et des paysages (îlots d'accueil, "route des savoir-faire" et boutique du Parc des Ecrins).

Le tout intègre des dispositifs multi-médias, olfactifs et auditifs. Le mobilier est fabriqué en 3 plis épicéa huilé, il est support de magnets imprimés. Un clin d'oeil aux totems directionnels des chemins de randonnée réalisés en panneau de réemploi !



© Sandrine Rivière



© Sandrine Rivière



© Sandrine Rivière



© Sandrine Rivière



KLASMANN-DEILMANN

Ruy-Montceau

INTERVENANTS

- Klasmann-Deilmann (Maîtrise d'ouvrage)
- Mademoiselle Long (Architecte d'intérieur)
- I WOOD LOVE (Menuisier)
- Lalliard (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

Ce projet vise à aménager des bureaux dans une maison style cottage anglais afin d'apporter de la lumière naturelle et d'améliorer l'acoustique. Le mobilier, les portes coulissantes et les verrières sont réalisés en panneaux 3 plis et lamellé collé de chêne et d'écipéa d'Europe. Les panneaux de claire-voie assurent le confort acoustique et les portes existantes sont réemployées et vitrées.



BOIS CONSOMMÉ
4 m³



COÛT TOTAL
60 000 €



COÛT DU LOT BOIS
60 000 €



SURFACE
450 m²



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Aménagement de bureaux pour une entreprise au sein d'une maison de style cottage anglais, avec pour objectifs de maximiser l'apport de lumière naturelle, d'améliorer le confort acoustique et de valoriser l'utilisation de matériaux naturels. Le projet vise à créer une atmosphère douce et apaisante, propice à la concentration et au bien-être, tout en favorisant des échanges constructifs et bienveillants entre collaborateurs.

Approche environnementale

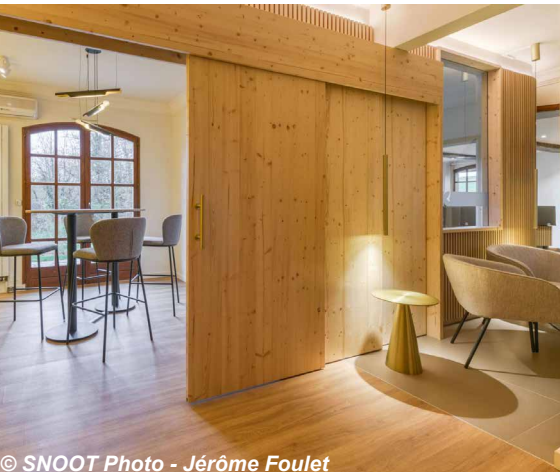
Le choix des matériaux s'est porté sur l'utilisation de panneaux 3 plis et lamellés collés, en chêne et en épicéa, de différentes épaisseurs. Ce choix permet, dans un budget maîtrisé, d'utiliser des matières propres, durables et naturelles. Un vernis à base aqueuse protège l'ensemble. Nous avons réemployé tout ce qui était possible, comme les portes existantes qui ont été modifiées et vitrées, ou la création de jupes de bureau avec les chutes de claire-voie acoustique.

Descriptif technique

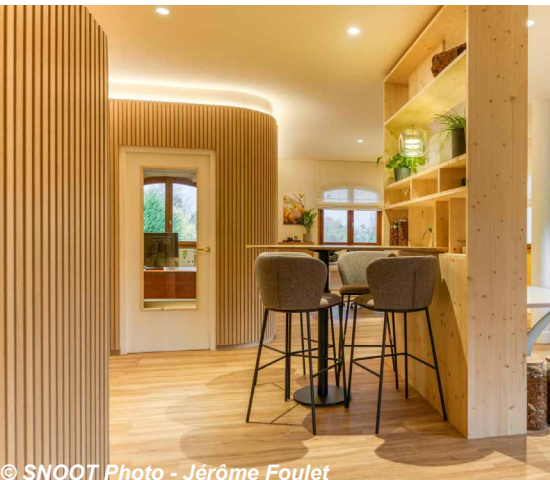
Tout a été dessiné sur mesure, en collaboration avec l'architecte et le client. Une partie de ces panneaux, en épicéa, a été utilisée pour fabriquer les éléments architecturaux (verrières par exemple) et une partie du mobilier. Une autre partie, en chêne, a été utilisée pour réaliser le mobilier. L'acoustique du projet est gérée par de grandes surfaces de Vibrasto (Texaa) et par des panneaux acoustiques claire-voie.



© SNOOT Photo - Jérôme Foulet



© SNOOT Photo - Jérôme Foulet



© SNOOT Photo - Jérôme Foulet



© SNOOT Photo - Jérôme Foulet



INTERVENANTS

- **Propriétaire particulier** (Maître d'ouvrage)
- **SISE Architecture** (Architecte)
- **Menuiserie Periault** (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

Rénovation d'un appartement des années 60 pour créer de la luminosité et de l'espace.

Les aménagements sont en frêne massif du Jura, certains éléments sont modulables pour adapter les espaces.



BOIS CONSOMMÉ
1 m³



COÛT TOTAL
48 900 €



COÛT DU LOT BOIS
24 250 €



SURFACE
12 m²



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Dans cet appartement des années 60, chaque intervention a été pensée pour faire circuler la lumière et révéler le potentiel existant. La cuisine, auparavant enclavée, devient un espace traversant et convivial. Entièrement repensée, elle associe façades bois claires, plan de travail blanc et niches ouvertes. Un coin repas escamotable s'intègre discrètement dans le linéaire bas.

Côté séjour, une grande porte coulissante en bois ajouré vient reconfigurer l'espace. Fermée, elle isole l'espace bureau ; ouverte, elle libère une continuité fluide entre salon et séjour.



© Fantin Ravel Photographe



© Fantin Ravel Photographe



© Fantin Ravel Photographe



© Fantin Ravel Photographe



INTERVENANTS

- **I WOOD LOVE** (Maître d'ouvrage)
- **I WOOD LOVE** (Architecte d'intérieur)
- **I WOOD LOVE** (Menuisier)
- **Lalliard** (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

Ce chalet pastoral centenaire au sein du Parc des Écrins est transformé en refuge contemporain, tout en préservant l'esprit des matières brutes. Les aménagements sont réalisés en panneaux 3 plis de mélèze d'Europe. La difficulté d'accès et de travail sur place a contraint la conception, entre modules préfabriqués hélitreuillables et mobilier sur mesure épousant les murs de pierre irréguliers.



BOIS CONSOMMÉ
3 m³



COÛT TOTAL
36 000 €



COÛT DU LOT BOIS
9 960 €



SURFACE
50 m²



LIVRAISON
2024

Notice architecturale

Au cœur du Parc des Écrins, le chalet centenaire Les Éterlous incarne l'architecture vernaculaire du Lauvitel. L'intervention d'Iwoodlove vise à magnifier cet héritage de granite et de résineux par une rénovation intérieure contemporaine. Le concept repose sur un dialogue sensoriel : la rudesse de la pierre d'origine rencontre la douceur du bois ouvré. En libérant les volumes et en soulignant les lignes structurales, le projet transforme un abri pastoral en un refuge chaleureux, où le design épuré respecte l'âme et l'histoire d'un bâtiment façonné par la montagne.

Approche environnementale

Fidèle à l'esprit des bâtisseurs d'autrefois qui utilisaient les ressources du site, notre approche privilégie le mélèze, essence alpine par excellence. Nous utilisons exclusivement des huiles naturelles pour la finition, garantissant une qualité de l'air optimale et une protection durable sans produits pétrosourcés. La logistique, incluant l'hélicoptage et le portage manuel, a été optimisée pour minimiser l'impact sur ce site naturel protégé et sensible.

Descriptif technique

L'aménagement intérieur, conçu sur mesure par Iwoodlove, repose sur une ébénisterie de précision en mélèze huilé. Chaque élément (assises, rangements, plans de travail) a été dessiné pour s'insérer au millimètre contre les parois irrégulières en granite brut. La haute altitude et l'absence d'accès carrossable ont imposé une réflexion logistique inédite : chaque module a été pré-assemblé en atelier, puis dimensionné pour répondre aux contraintes strictes de l'hélicoptage et du portage manuel sur un dénivelé positif pendant 1h30 de marche. Cette approche technique garantit une pose rapide en milieu contraint, tout en offrant une structure robuste capable de supporter les fortes variations hygrométriques du site. Le résultat est un mobilier durable, technique et parfaitement intégré.



© I WOOD LOVE



© I WOOD LOVE



© I WOOD LOVE

CABANE DE L'INTIME

Saint-Martin-d'Uriage

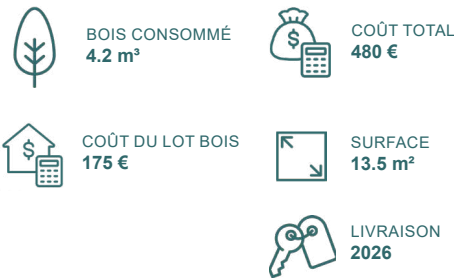


INTERVENANTS

- Association Art d'Après Nature (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier Joëlle Personnaz (Architecte mandataire)
- Collectif Espace à Soi.e (Architecte collaborateur)
- Charpentier des Cimes et Espace à Soi.e (Charpentier)
- Atelier Agencement (Menuisier)
- Amiguet, Cristal et Himalaya Charpente (Autre)
- Scierie Barthélémy | Mauris Bois (Fournisseurs)

CARACTÉRISTIQUES

Oeuvre scénographique créée pour une exposition sur le thème des besoins des femmes qui met en scène 68 témoignages. Elle prend la forme d'une cabane en ossature vêtue d'écailles de chutes de bois qui présente un camaïeu d'essences et de couleurs. Elle est composée à 70% de bois en réemploi, et 30% de dons, mise en oeuvre à la main avec peu de moyens. L'ossature est réalisée en caisson démontable, chaque caisson est unique pour suivre les courbes de la vêtue.



Notice architecturale

La « Cabane de l'intime » est une œuvre créée pour l'Exposition «Femmes Libres à Travers l'Art», imaginée par J. Personnaz puis rendue possible par le Collectif Espace à Soi.e (5 étudiantes de l'ENSAG, S. Gasnier et J. Personnaz). En partant des témoignages de 68 femmes de 5 à 94 ans, elles explorent les besoins des femmes. Le projet est alors dessiné et guidé par la voix des femmes : toute en rondeur, en bois, un havre de paix pour être pleinement soi-même. L'œuvre mêle témoignages, plans, et scénographie toute en bois. Un défi à budget 0, en autoconstruction, avec l'aide bénévole de professionnels.

Approche environnementale

L'œuvre scénographique est réalisée à 70% en bois de réemploi (dons de chute de bois, panneaux récupérés d'anciennes boutiques...), à 30% de dons de bois issu de scierie locale (résineux

origine Isère). Tout est réalisé en local avec très peu de moyens et monté sur site par le Collectif Espace à Soi.e à la main.

Descriptif technique

L'œuvre scénographique est réalisée en caissons de 60cm pour permettre un montage-démontage de l'œuvre aisé à la main. Ils sont réalisés en s'adaptant à la matière première issue du réemploi et des dons. L'ossature est en bois de résineux 4.5 x 22cm, qui assure la structure et en même temps un aménagement d'étagères. Chaque caisson est unique et suit la courbure de l'installation, un petit défi technique. Le bardage, comme une peau en écaille, mêle les essences, les couleurs, le bois et les matières feutrées. Il est cloué directement sur les tasseaux horizontaux.



© Photo Annie Frenot



© Photo Annie Frenot



© Photo Annie Frenot

COUR DE L'ÉCOLE DES TILLEULS

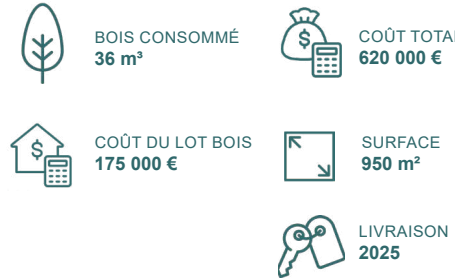
Saint-Quentin-Fallavier

INTERVENANTS

- Commune de Saint-Quentin-Fallavier (Maîtrise d'ouvrage)
- Collection Architecte (Architecte)
- Arborescence et AIS Ingénierie (BET structure bois)
- Royans Charpente (Charpentier)
- SKE (Fournisseur)
- BULLINGER (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

Ce préau d'école ouvert créé un dynamisme dans le projet d'aménagement de la ville par son architecture marquée. La volumétrie de la structure crée une ligne fine flottante au-dessus d'un mur de séparation en pisé (provenance locale) et met en lien le bâti environnant. La couverture transparente laisse passer la lumière à travers la structure en résille de petites sections de bois massif vissées entre elles (5 couches). Une trame de poteaux métalliques composés de 4 tubes viennent s'assembler à la résille.



Notice architecturale

En plein développement, Saint-Quentin-Fallavier se réinvente dans une dynamique de cohérence et de vision globale. Dans cet ambitieux projet urbain et paysager, l'intervention architecturale consiste à créer un auvent pour l'école. La spécificité de l'auvent se trouve dans l'expression d'une grande simplicité qui se met au service de la qualité des ambiances et de l'expérience qu'il offre. L'auvent est pensé comme une ligne dans le paysage, qui depuis la place vient souligner la silhouette du Château de Fallavier et créer un lien avec les autres éléments bâtis de la place. La structure ne se lit pas comme une structure mais bien comme un assemblage uniforme, une superposition de couches formant une couverture semi-transparente qui semble flotter au-dessus du voile en pisé.

Approche environnementale

Les éléments bâtis se composent de deux matières visibles : le bois pour la nappe structurelle et le pisé pour le grand voile minéral. Le pisé est une technique traditionnelle de construction en terre qui permet de revaloriser une technique constructive locale très largement présente historiquement sur ce territoire. Cette terre vient de la carrière de Oytier Saint-Oblas à 15 km du site.

Descriptif technique

L'ouvrage présente des dimensions remarquables : 40 m de longueur par 8 m de largeur pour seulement 45 cm d'épaisseur. Cette résille porteuse est réalisée par le croisement orthogonal de poutres reconstituées (empilement de 5 couches dans chacune des directions de section 145x45 connectées par des vis). Elle est couverte par du polycarbonate transparent qui permet de renforcer la légèreté de l'ensemble tout en permettant à la lumière de pénétrer dans la structure. Des matériaux issus du réemploi ont été utilisés dans le projet



© Sophie Rodriguez



© Sophie Rodriguez



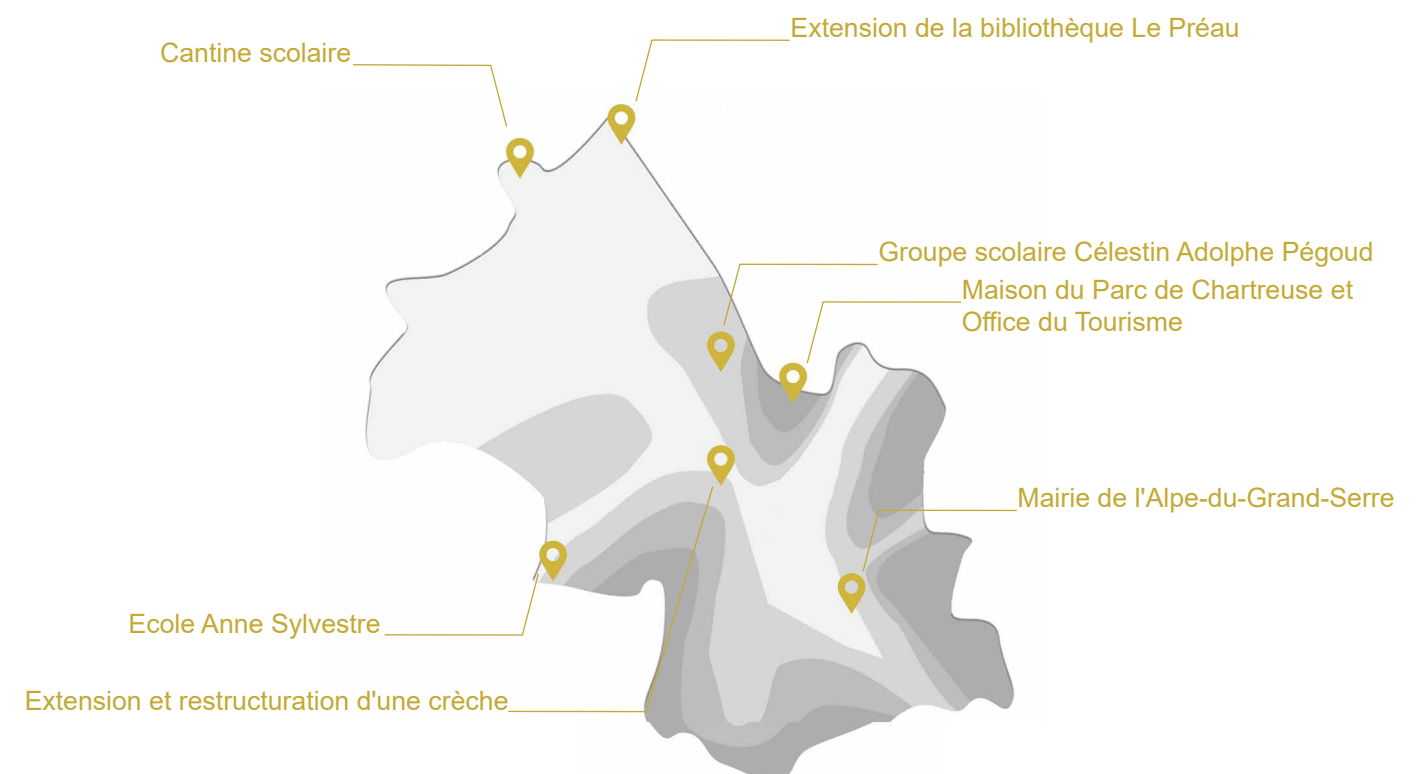
© Sophie Rodriguez



© Sophie Rodriguez

COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS

- Cantine scolaire – *Anthon*
- Extension de la bibliothèque Le Préau – *Bouvesse-Quirieux*
- Ecole Anne Sylvestre - *Saint-Just-de-Claix*
- Maison du Parc de Chartreuse et office du tourisme
Saint-Pierre-de Chartreuse
- Mairie de l'Alpe-du-Grand-Serre – *La Morte*
- Groupe scolaire Célestin Adolphe Pégoud – *Montferrat*
- Extension et restructuration de crèche – *Veurey-Voroize*



CANTINE SCOLAIRE

Anthon

INTERVENANTS

- Commune d'Anthon (Maîtrise d'ouvrage)
- 2:AM Architecture (Architecte)
- HAXOM (BET structure Bois)
- Favrat Construction Bois (Charpentier)
- Toffoletti Honore (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

La cantine scolaire d'Anthon s'insère entre l'école primaire et la maternelle, son architecture est pensée comme outil pédagogique autour de l'alimentation. La base semi-enterrée est en béton armé, la structure supérieure en charpente et MOB en bois français, conçue pour un chantier rapide en site occupé. Une chaufferie bois alimente les équipements publics environnants. **Performance du bâtiment** 56,3 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
46 m³



COÛT TOTAL
1 400 000 €



RATIO BOIS
115 dm³/m²



SURFACE
400 m²



COÛT DU LOT BOIS
291 600 €



LIVRAISON
2024

Notice architecturale

Le projet "du pré à l'assiette" à Anthon vise à créer une nouvelle cantine scolaire et un préau reliant les écoles maternelle et élémentaire. Implanté dans la pente naturelle, le volume assure une double connexion : logistique côté rue et ludique côté cour.

L'architecture est pensée comme un outil pédagogique : la salle de restauration s'ouvre par de larges baies sur un potager éducatif et un pré, illustrant le cycle de l'alimentation. Ce bâtiment qui fait office de connexion entre ces écoles vient protéger l'espace de récréation en offrant un préau : un lieu de vie abrité.

Approche environnementale

Notre parti pris architectural privilégie l'intégration et le dialogue. Le bâtiment s'insère dans la topographie pour gérer les flux sans conflit : la cuisine est accessible depuis la voirie haute, tandis que les élèves accèdent de plain-pied depuis la cour de récréation. L'enfant est mis au centre de l'approche spatiale : en cadrant les

vues sur le paysage agricole et le potager, l'architecture sensibilise l'enfant à l'origine de son repas. Le préau n'est pas qu'un abri, mais un espace de transition qui unifie les bâtiments existants et redéfinit la cour.

Descriptif technique

Le projet repose sur une mixité constructive. Le socle minéral en béton, semi-enterré, assure l'inertie thermique et accueille les zones techniques. La superstructure privilégie une ossature bois (filrière française) associée à une isolation biosourcée pour minimiser l'empreinte carbone. La contrainte du site a été gérée par une préfabrication poussée en atelier (murs et charpente) garantissant un chantier rapide, propre et à faibles nuisances sonores. Sur le plan énergétique, une chaufferie bois à granulés a été créée et intégrée au projet alimentant désormais la cantine, l'école, la mairie et la salle des fêtes via un réseau de chaleur urbain.



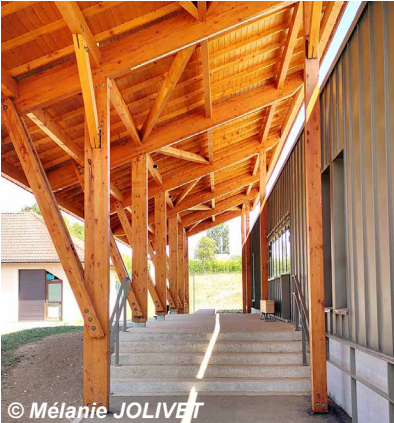
© Mélanie JOLIVET



© Mélanie JOLIVET



© Mélanie JOLIVET



© Mélanie JOLIVET



EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bouvesse-Quirieu

INTERVENANTS

- Commune de Bouvesse Quirieu (Maîtrise d'ouvrage)
- Archi-cube Architectes (Architecte)
- Bois Conseil (BET Structure bois)
- TEB (BET Thermique)
- Tapio (Charpentier)
- Chanut Espace libre (Menuisier)
- Ligne Roset (Menuisier)
- Eurolamellé (Lamelliste)
- Scierie Eymard (Scieur)

CARACTÉRISTIQUES

Réaménagement du rez-de-chaussée d'une bâtisse existante en pierre et extension en ossature bois sur l'ancien préau. Une charpente traditionnelle a été refaite à neuf sur le rez-de-chaussée existant, une toiture terrasse végétalisée est mise en œuvre sur les extensions en ossature bois. L'ensemble de la structure a été réalisé en bois provenant de la région AURA (bois massif, lamellé collé, et bois d'ossature).



BOIS CONSOMMÉ
25 m³



COÛT TOTAL
586 257 €



RATIO BOIS
84.7 dm³/m²



SURFACE
295 m²



COÛT DU LOT BOIS
90 400 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Le projet consiste en un réaménagement du rez-de-chaussée d'une bâtisse existante en pierre (l'étage étant occupé par des logements). Accolé à cette bâtisse, se trouve un préau dont la face sud a été fermée afin de créer une zone supplémentaire.

La création de deux extensions en ossature bois, ainsi que la fermeture de la façade sud de l'ancien préau, ont permis d'agrandir la surface du rez de chaussée afin d'accueillir la bibliothèque.

Ces extensions contemporaines en bois viennent se raccrocher aux éléments existants en pierre (murs, clôture, préau) afin d'obtenir un ensemble harmonieux.



© Archicube architectes



© Archicube architectes



© Archicube architectes

ÉCOLE ANNE SYLVESTRE

Saint-Just-de-Claix



INTERVENANTS

- Commune de Saint-Just-de-Claix (Maîtrise d'ouvrage)
- Apoidéa Architecture (Architecte)
- Bois Conseil (BET structure bois)
- Apitherm (BET thermique)
- Rez'on (BET acoustique)
- Takt paysage (Paysagiste)
- Royans Charpente (Charpentier)
- Menuiserie Proponnet (Menuisier)
- Toutenvert (Espaces verts)
- Scierie Blanc (Scieur)

CARACTÉRISTIQUES

L'école maternelle accueille une soixantaine d'enfants au cœur du village. Le bâtiment se fragmente en quatre volumes à toitures à deux pans pour s'intégrer au tissu bâti voisin. Les façades associent enduit et bardage bois, tandis que la structure combine béton armé et ossature bois. Le projet adopte une approche environnementale raisonnée et intègre les objectifs de maîtrise des coûts. **Performance du bâtiment** 50 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
282 m³



COÛT TOTAL
1 193 000 €



RATIO BOIS
496 dm³/m²



SURFACE
569 m²



COÛT DU LOT BOIS
440 000 €



LIVRAISON
2024

Notice architecturale

Située à proximité du cœur de village, l'école maternelle Anne Sylvestre remplace l'ancienne école par un nouvel équipement pouvant accueillir une soixantaine d'enfants, accompagné d'un préau et d'une réorganisation des stationnements. Le projet s'organise comme une enceinte protectrice pour la cour. Le bâtiment est fragmenté en quatre volumes à toitures à deux pans afin de reprendre l'échelle du tissu bâti voisin. Les façades associent un soubassement enduit et un bardage bois naturel. Un noyau central en béton structure l'ensemble, complété par une construction en ossature bois.

Approche environnementale

Le projet s'appuie sur une approche environnementale raisonnée visant une architecture performante et durable. Les choix constructifs et techniques ont été étudiés pour limiter les impacts environnementaux et économiques à court et long terme. L'implantation et la conception tirent parti des qualités du site afin de favoriser une approche bioclimatique et les apports énergétiques naturels. Les espaces ont été conçus flexibles et modulables afin d'accompagner l'évolution des usages, permettant notamment l'accueil d'une classe supplémentaire entre ses murs si nécessaire.

Descriptif technique

Le bâtiment repose sur un système constructif mixte associant bois et béton. Dans un objectif de maîtrise des coûts, le maître d'ouvrage a décidé de retenir la solution de chauffage par pompe à chaleur air/eau, et de mettre en œuvre un plancher chauffant dans les salles de classe, la bibliothèque et la salle de repos.



© Guilly Ollessia



© Guilly Ollessia



© Apoidéa Architecture



© Guilly Ollessia



MAISON DU PARC DE CHARTREUSE ET OFFICE DU TOURISME COEUR DE CHARTREUSE

Saint-Pierre-de-Chartreuse

INTERVENANTS

- Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse et Parc de
Chartreuse (Maîtrise d'ouvrage)
- CR&ON (Architecte)
- D&B Charpente (Charpentier)
- GB Bois (Menuisier)
- Scierie de Chartreuse (Scieur)
- Lalliard (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

Un bâtiment qui s'insère dans le plan de la ville par une stratification horizontale (toitures zinc en casquettes effilées à chaque niveau, façades bois au R+1, RDC vitré sur une assise habillée en pierre). Le projet valorise le bois AOC de Chartreuse en façade comme dans les aménagements intérieurs (67% du bois). Une enveloppe thermique passive, une VMC double flux et des panneaux solaires ont permis d'atteindre le **label BEPOS E2**.



BOIS CONSOMMÉ
158 m³



COÛT TOTAL
3 000 000 €



RATIO BOIS
98.4 dm³/m²



SURFACE
1600 m²



COÛT DU LOT BOIS
888 000 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Le projet construit une stratification horizontale, conforme à la topographie du plan de ville, en contraste avec le cirque des massifs qui l'entoure : un rang de pierre, un plan de verre, une nappe de bois et deux traits de zinc. Cette énumération décrit l'architecture du système constructif en bois.

Un bâtiment responsable employant les ressources locales : les entrepreneurs, mais aussi le bois (AOC Bois de Chartreuse +105m³). Un bâtiment performant (Bepos E2) sans être synonyme d'ascétisme. La possibilité d'ouvrir les fenêtres en est un symbole trivial.

Approche environnementale

L'enveloppe thermique passive combinée aux systèmes techniques retenus (choix du double-flux) ont permis d'atteindre les objectifs de besoin de chauffage et de confort d'été et d'avoir un niveau de performance Bepos E2. Par ailleurs, l'ajout de panneaux sur les toitures permet non seulement de produire de l'énergie mais aussi d'autoconsommer.



© Parc de Chartreuse



© Parc de Chartreuse



© Parc de Chartreuse



© Parc de Chartreuse



INTERVENANTS

- Commune de La Morte (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier Anthropos (Architecte)
- Manca Charpente (Charpentier)
- Manufacture bois paille (fournisseur MOB paille)
- Bois et sciages de Sougy (Scieur)
- Piveteau bois (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

La mairie de La Morte a été créée en réemployant l'école existante et met en œuvre des murs ossature bois isolés en paille dans une démarche environnementale nécessaire. La réhabilitation conserve la principale volumétrie et met en valeur le bois à l'extérieur en douglas pour s'insérer dans le bâti voisin. La charpente existante est complètement reprise pour ajouter des caissons de toiture isolés en laine de bois. **Performance:** 67 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
90 m³



COÛT TOTAL
635 000 €



RATIO BOIS
497 dm³/m²



SURFACE
180 m²



COÛT DU LOT BOIS
320 000 €



LIVRAISON
2026

Notice architecturale

L'ancienne école de la commune de la Morte, construite dans les années 1960, a été réhabilitée en mairie. La volumétrie existante est très largement conservée, seul un sas vient signifier une nouvelle entrée aux usagers. Le travail sur la matérialité a profondément requalifié ce bâti quant à son rapport au grand paysage. L'emploi significatif du bois a été privilégié, créant ainsi une résonance visuelle avec le vaste paysage et l'environnement bâti voisin.

Approche environnementale

Le réemploi du parc bâti ordinaire des années 1960 représente un enjeu environnemental majeur. Révéler ses qualités - dont la première est d'être présent - peut permettre d'éviter l'écueil d'une destruction environnementalement coûteuse. Réhabiliter ce patrimoine au moyen de matériaux bio et géo-sourcés représente un autre défi. Il s'agissait, à travers ce projet, de démontrer la pertinence de l'utilisation du bois et de la paille dans ce contexte

de moyenne montagne et d'accompagner le développement de ces deux filières particulièrement complémentaires.

Descriptif technique

Des ossatures bois préfabriquées, isolées en paille et revêtues d'un bardage bois douglas viennent habiller la structure béton existante en façade. En toiture, la charpente existante sur blochet est reprise complètement pour accueillir des caissons de toiture préfabriqués isolés en fibre de bois.



INTERVENANTS

- Commune de Montferrat (Maîtrise d'ouvrage)
- Design&Architecture (Architecte)
- Vessière & cie (BET str bois)
- Climat IC (BET thermique)
- Salto ingénierie (BET acoustique)
- SDCC (Charpentier)
- Ets Ribeaud et Menuiserie Paret (Menuisiers)
- Scierie Blanc (Scieur)
- Eurolamellé (Lamelliste)

CARACTÉRISTIQUES

Cette extension s'implante en continuité du bâti existant, formant un bâtiment «pont» qui abrite un parvis et reconfigure les accès. La conception bioclimatique optimise les apports solaires, limite les surchauffes grâce aux BSO et à l'inertie des murs en pisé structurel. Le système constructif associe murs à ossature bois, caissons de toiture préfabriqués et planchers bois. Le bardage douglas pré-grisé et panneaux fibre-ciment se veut durable et remplaçable. **Performance:** 59 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
104 m³



COÛT TOTAL
2 380 200 €



RATIO BOIS
65 dm³/m²



SURFACE
1600 m²



COÛT DU LOT BOIS
851 750 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Le projet établit un dialogue avec l'existant dans une logique de valorisation réciproque. Le nouvel équipement - extension de l'école et restaurant scolaire - s'implante en continuité du bâti et densifie la parcelle de manière mesurée. Conçu comme un bâtiment «pont», il offre un parvis abrité et permet de reconfigurer les accès, articulant les différents flux autour de cette nouvelle entrée. L'architecture aux volumes simples et légers associe un soubassement béton sablé, des panneaux minéraux texturés et un bardage bois pré-grisé, dans un jeu de textures et de teintes douces et chaleureuses.

Approche environnementale

La conception de l'extension privilégie une démarche bioclimatique visant des performances énergétiques élevées et un haut niveau de confort pour les usagers. L'orientation des locaux favorise les apports solaires passifs en hiver, tandis des protections adaptées et adaptables en fonction des usages limitent les surchauffes estivales.

L'enveloppe est très performante et fortement isolée, avec un traitement soigné des ponts thermiques entre le soubassement en béton isolé par l'intérieur et l'ossature bois. L'accent est mis sur le confort d'été grâce à l'inertie thermique des murs intérieurs en pisé.

Descriptif technique

Le bois se décline dans le projet sous ses formes structurelles (murs à ossature bois, solivage et caissons de toitures terrasses) et esthétiques (bardage extérieur, parois acoustiques, menuiseries). Le bois visible à l'intérieur est revêtu d'un vernis incolore mat. Le douglas pré-grisé utilisé en vêture est naturellement adapté à la classe d'emploi 3, et ne nécessite pas d'entretien particulier. Les façades revêtues de bardages bois ou en panneaux composite fibre ciment, assurent une bonne durabilité et un remplacement aisé. Les menuiseries et murs rideaux en bois/alu teinte gris beige sont protégées par des brise-soleil orientables de même teinte. Les murs intérieurs en pisé sont structurels sur les 2 niveaux.



EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA CRÈCHE

Veurey-Voroize

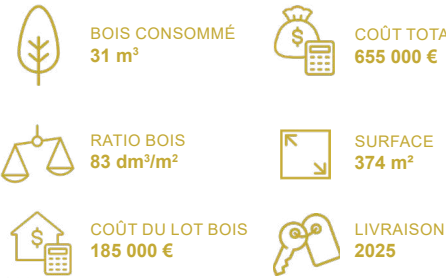


INTERVENANTS

- **Commune de Veurey-Voroize** (Maîtrise d'ouvrage)
- **CAAZ Architecture** (Architecte)
- **Soraetec** (BET structure bois)
- **L'ingénierie climatique** (BET thermique)
- **Acoustb** (BET acoustique)
- **CMI Jannon** (Charpentier)
- **Menuiserie Proponnet** (Menuisier)
- **Scierie Gerbier** (Scierie)
- **Scierie Vray** (Scierie)
- **Colladello** (Lamelliste)
- **Mauris Oddos** (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

La crèche s'étend sur la parcelle voisine, séparée par un mur de pierre ancien ouvert pour réunir les deux volumes, l'extension isole du vis-à-vis et ouvre sur le paysage. La structure associe un soubassement semi-enterré en maçonnerie de pierres réemployées et une toiture à quatre pans en bois lamellé-collé apparent local (AURA). L'architecture s'emploie à maîtriser l'orientation, les apports solaires, et l'inertie thermique, conserver les arbres existants et la perméabilité du sol.



Notice architecturale

Le projet d'extension s'insère en prolongement de la crèche existante, sur une parcelle voisine, séparées l'une de l'autre par un haut mur en pierre. L'implantation de l'extension prend appui sur le tracé de ce mur ancien, élément structurant du paysage et du projet, sur lequel la toiture en bois de l'extension vient se poser. Une ouverture dans ce mur permet de réunir visuellement et de faire dialoguer les deux volumes, ménageant un espace paysager qualitatif au cœur du projet : une cour extérieure abritée et sans vis-à-vis, tournée vers le grand paysage et les massifs environnants.

Approche environnementale

Le projet privilégie une démarche de sobriété énergétique et environnementale. Il valorise les dispositifs passifs (orientation, apports solaires maîtrisés, protection solaire, inertie), limite l'empreinte carbone par l'usage de matériaux pérennes, locaux et de réemploi, et conserve les arbres existants. Les sols restent

perméables et la gestion des eaux pluviales est assurée par infiltration à la parcelle.

Descriptif technique

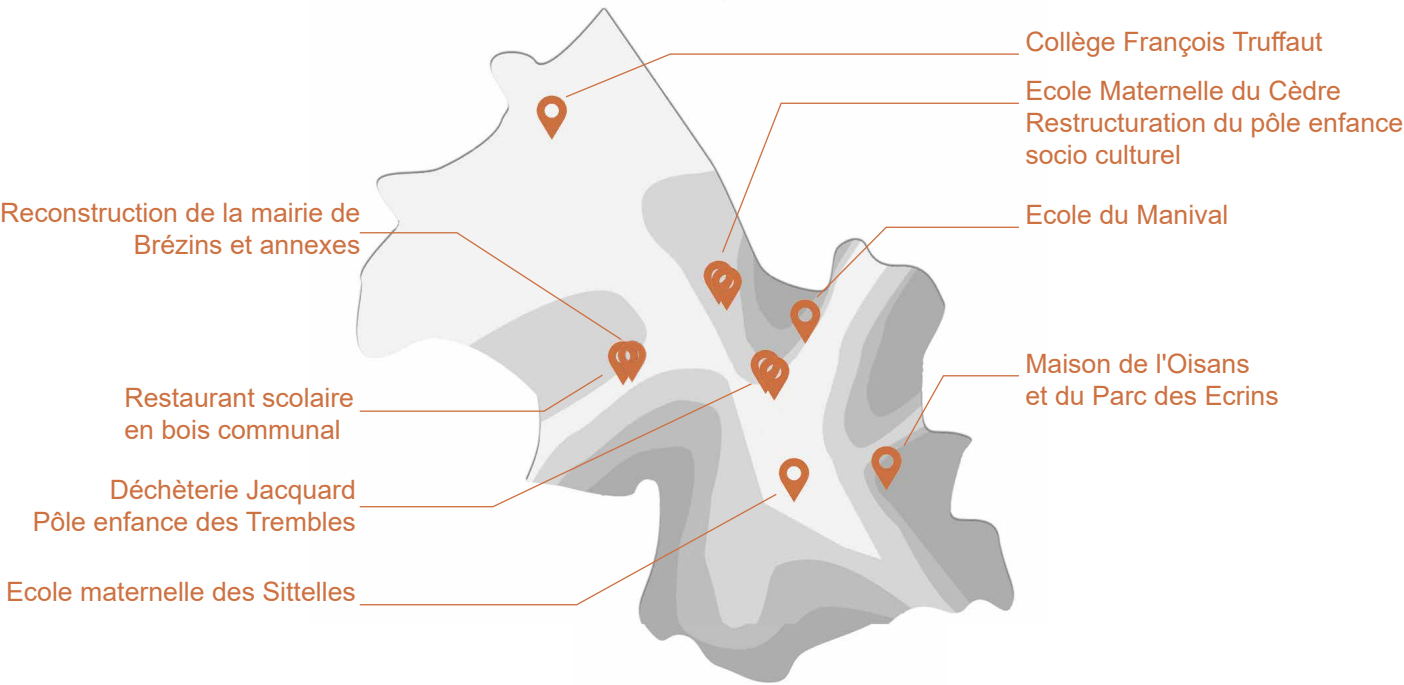
Le terrain sur lequel s'implante l'extension est plus haut que la parcelle sur laquelle se trouve la crèche existante. Afin de profiter d'un volume de plain-pied, l'extension respecte ce niveau, et est donc semi-enterrée. La structure du bâtiment est constituée d'une partie en soubassement maçonné, plutôt minéral, qui réemploie les pierres du mur existant, démoli suite à l'ouverture créée dans le mur. Ce soubassement est surmonté d'un attique et d'une charpente en bois à quatre pans. Ce couronnement en léger porte-à-faux laisse apparaître les solives bois en sous-face. La face vue du couronnement est en trois plis et ce débord est complété par un habillage acoustique de linteaux bois ajourés au niveau de l'avancée de toit du préau et qui se prolonge dans le lieu de vie.



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

(éducation, culture, sport, santé)

- Reconstruction de la mairie et annexes – *Brézins*
- Restaurant scolaire en bois communal – *Saint-Siméon-de-Bressieux*
- Maison de l'Oisans et du Parc des Ecrins – *Le Bourg-d'Oisans*
- Ecole maternelle du Cèdre – *Coublevie*
- Ecole du Manival – *Saint-Nazaire-les-Eymes*
- Ecole maternelle des Sittelles – *Champ-sur-Drac*
- Collège François Truffaut – *L'Isle-d'Abeau*
- Restructuration du pôle enfance socio culturel – *La Buisse*
- Déchèterie Jacquard – *Grenoble*
- Pôle Enfance des Trembles - *Grenoble*



RECONSTRUCTION DE LA MAIRIE ET ANNEXES

Brézins

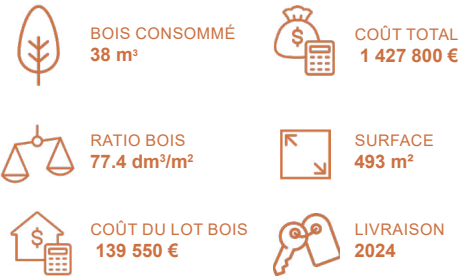


INTERVENANTS

- Commune de Brézins (Maîtrise d'ouvrage)
- Archi-Cube Architectes (Architecte)
- Bois Conseil (BET Structure Bois)
- TEB (BET thermique)
- Echologos (BET acoustique)
- Tapio (Charpentier)
- CBMA (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

Démolition de la mairie et salle des fêtes pour reconstruire et ajouter une salle du conseil/mariages et un bureau de poste. Le bâtiment en pierre/pisé est conservé et restauré, sa charpente est traitée et renforcée. L'extension créée de plain-pied avec une toiture terrasse est en béton. Au-dessus de ces structures des attics en bois sont ajoutés pour créer de la hauteur dans les pièces importantes, et accueillir des panneaux solaires. L'isolation est en laine de bois, laine de roche et ouate. Le bois provient à 50% de la région AURA.



Notice architecturale

Le projet consiste en la reconstruction de la mairie. L'ancienne mairie et salle des fêtes ont été démolies après récupération de matériaux. Le bâtiment patrimonial vertical en pierre/pisé a été restauré et mis en valeur. L'extension discrète et horizontale accueille salle du conseil/mariages et agence postale, s'adapte à son environnement, et reprend les tonalités de l'existant pour créer une composition générale harmonieuse.



RESTAURANT SCOLAIRE EN BOIS COMMUNAUX

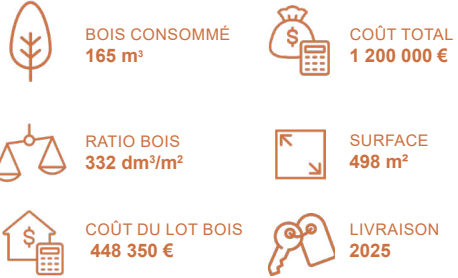
Saint-Siméon-de-Bressieux

INTERVENANTS

- Commune de Saint-Siméon-de-Bressieux (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier d'architecture Normandon & Jardin (Architecte)
- Sylva Conseil (BET Structure Bois)
- Ingenergie (BET thermique)
- SARL ECZ (Charpentier)
- Menuiserie Proponnet (Menuisier)
- Scierie Forest (Scierie)

CARACTÉRISTIQUES

Le restaurant a été conçu en trois volumes dans les proportions des bâtis voisins, un cheminement couvert le relie à l'école. La structure, les bardages et habillages ont été réalisés avec les douglas issus de coupes d'éclaircie des forêts de la commune en optimisant les débits pour utiliser les petites sections dans le projet. La conception de la structure favorise le bois massif communal et complète en provenance locale (lamellé collé et autres en bois de Chartreuse et Bois des Alpes).
Performance : 93.5 kWh/m²/an



Notice architecturale

La forme du bâtiment découle de son fonctionnement, selon un principe de marche en avant, en priorisant le confort des exploitants et utilisateurs (2 réfectoires et cuisine). Un cheminement couvert permet aux enfants l'accès depuis l'école maternelle. Les façades sont composées de façon simple et élégante, basées sur la lecture et les proportions des bâtis existants. Les matériaux employés donnent des tons chauds dans une harmonie de teintes présentes sur le territoire. Les typologies authentiques et vernaculaires sont réinterprétées de manière simple, harmonieuse et contemporaine, en veillant aux exigences d'intégration du bâti sur son territoire et dans le temps.

Approche environnementale

Pour le projet, une coupe d'éclaircie des douglas des forêts communales de Saint-Siméon-de-Bressieux (Chambaran) a été programmée par l'ONF. Le douglas, naturellement adapté à la classe d'emploi 3, a été mis en oeuvre sans traitement en structure, habillage et bardage. Les débits sur liste ont été optimisés limitant

ainsi les chutes. Dans un principe de circuit court avec un indice carbone très faible, le bois a été transformé par des entreprises locales. Le restaurant est très performant thermiquement, il nécessite très peu d'énergie pour son chauffage via une petite sous-station sur le réseau de chaleur à bois déchiqueté et ne nécessite pas de rafraichissement en période estivale (orientation, protection solaire).

Descriptif technique

L'ensemble de la structure (ossature bois, charpente et plancher), hormis quelques porteurs lamellé-collé, est réalisée en douglas de la commune, ainsi que les bardages et habillages des sous-faces. Les menuiseries extérieures sont en bois/aluminium, en intérieur les portes et les plafonds acoustiques sont en bois. Le chauffage est assuré par une chaufferie communale à bois déchiqueté via une petite sous-station intégrée au bâti. Le bâtiment a été conçu en coût global avec des coûts d'exploitation et d'entretiens réduits.



MAISON DE L'OISANS ET DU PARC DES ECRINS

Le Bourg-d'Oisans



INTERVENANTS

- Communauté de communes de l'Oisans (Maîtrise d'ouvrage)
- Ankha (Architecte)
- Soraetec (BET Structure Bois)
- Adret Bureau d'études (BET thermique)
- Echologos (BET acoustique)
- SDCC (Charpentier)
- CBMA (Menuisier)
- BDD | Boissif | Scierie Blanc (Scieries)
- Cosylva (Lamelliste)

CARACTÉRISTIQUES

Le bâtiment s'implante en retrait de la rue grâce à son parvis surélevé afin qu'il soit plus visible dans la densité du bâti. Les façades sont travaillées dans une trame étroite et élancées de poteaux en douglas, vitrages et bardage ajouré. Le RDC est en béton sablé apparent rappelant l'aspect minéral du Bourg, l'étage et la toiture en MOB et poteau/poutres lamellé-collé. Le bois provient en majorité de la région AURA, l'isolation des murs et de la toiture est en laine de bois.

Performance: 59.4 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
126 m³



COÛT TOTAL
2 046 930 €



RATIO BOIS
194 dm³/m²



SURFACE
649 m²



COÛT DU LOT BOIS
533 670 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

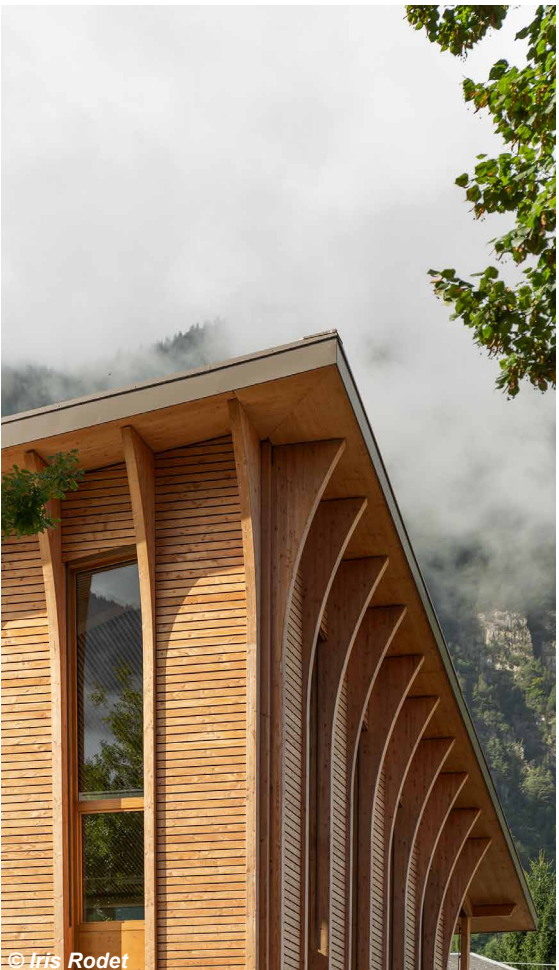
La maison du Parc des Ecrins est un établissement fait de plusieurs extensions accolées à une bâtisse historique sur 2 niveaux. En contrebas, le site est aujourd'hui un espace vert et public qui donne sur la façade aveugle du cinéma. Le site est légèrement renfermé sur lui-même par la proximité des bâtis avoisinants. Les montagnes alentours apparaissent au loin mais une prise de hauteur serait appréciable pour créer des vues intéressantes sur le grand paysage.

Approche environnementale

La volonté a été d'offrir une visibilité naturelle à la maison de l'Oisans et du Parc des Ecrins depuis l'avenue de la République. Le projet s'implante avec un retrait sur l'avenue afin de créer une rupture avec l'environnement faisant ressortir le caractère public de l'établissement. Un parvis généreux est ainsi créé entre l'avenue de la République et le bâti. L'entrée se fait depuis ce parvis qui est surélevé de 0,5 m par rapport au terrain naturel en respect du PPRI.

Descriptif technique

Le bâti possède un socle en béton sablé qui rappelle l'aspect minéral des murs du Bourg. Le reste du bâtiment, à savoir le R+1, est construit en ossature bois. La composition des façades est tramée et travaillée avec une alternance de parties pleines en bois et de vides. Les façades sont travaillées avec un bardage bois horizontal entre trames vitrées et un bardage vertical au-dessus des ouvertures. Sont mis en évidence les éléments structurels du bâti qui seront en bois. Les poteaux sont courbés en façade Nord-Est et Nord-Ouest afin de porter le débord de toiture. Le projet est isolé en fibre de bois (isolation intérieure socle, entre montants MOB et en toiture). L'accueil et la salle communale à l'étage ont été aménagés avec des plafonds carrelés bois.



ECOLE MATERNELLE DU CÈDRE

Coublevie

INTERVENANTS

- Commune de Coublevie (Maîtrise d'ouvrage)
- Gallet Architectes (Architecte mandataire)
- Atelier de la Place (Architecte associé)
- Bois Conseil (BET Str Bois)
- Adret (BET thermique)
- Salto Ingénierie (BET acoustique)
- SDCC (Charpentier)
- Paret Menuiserie, Menuiserie Proponnet (Menuisier)
- Scierie Blanc (Scierie)

CARACTÉRISTIQUES

Un projet d'école tout en bois pour relever plusieurs défis : s'intégrer dans le parc, offrir une ambiance chaleureuse, garantir un confort thermique et limiter l'usage du béton. La structure est en Bois des Alpes et Bois de France et l'isolation de la toiture en caissons de bottes de paille de la région AURA. Des refends béton permettent avec la charpente de reprendre les charges sismiques importantes de la toiture. Le bois est mis en valeur à l'extérieur et protégé d'une large casquette élancée. Performance: 74.6 kWh/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
611 m³



COÛT TOTAL
4 600 000 €



RATIO BOIS
303 dm³/m²



SURFACE
2018 m²



COÛT DU LOT BOIS
2 267 450 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Ce projet de nouvelle école "tout en bois" a été une aventure exceptionnelle pour les concepteurs et les entreprises, relevant plusieurs défis. Tout d'abord de s'intégrer dans le parc des Dominicains dont il marque l'entrée. Puis d'offrir des espaces lumineux et construits avec des matériaux sains pour le bien-être des enfants et des adultes qui les accompagnent. Garantir un confort thermique été comme hiver par sa toiture en "caissons paille" et sa lame d'air surdimensionnée. Et enfin, limiter au maximum l'usage du béton, et de faire la part belle aux matériaux à très faible impact carbone.

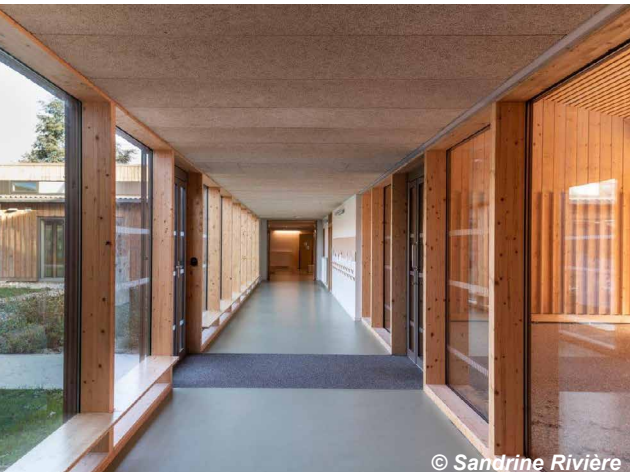
Approche environnementale

Une construction en Bois des Alpes, une isolation en paille, parfaitement intégrée dans le parc des Dominicains, l'école est reliée à la chaufferie bois communale. Avec ses besoins en énergie primaire évalués à 53,8 kWh /m²/an, il atteint les niveaux d'exigence E3C2 du label Energie positive & réduction carbone. Toutes les

classes donnent sur la cour et sont traversantes grâce à un shed donnant sur un patio central jouant la fonction d'impluvium. Pour l'évolutivité des usages dans le temps, certaines classes ont été pensées pour accueillir d'autres fonctions en dehors des heures d'école.

Descriptif technique

Le bois provient de France et la plupart du temps des Alpes. L'isolation est en paille de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La charpente a dû être surdimensionnée pour ramener les efforts sismiques de la toiture paille (lourde) dans les fondations. Une lame d'air surdimensionnée (40 cm) a été ménagée pour créer un tirage thermique pour décharger la chaleur. Un bardage en bois blanc de classe 2, posé selon un calepinage simple et très soigné, sur ses 4 façades bien abritées, donne une identité forte au nouveau bâtiment. Une ventilation double-flux assure des consommations énergétiques faibles. Les équipements techniques sont tous accessibles de plain-pied pour une maintenance aisée.



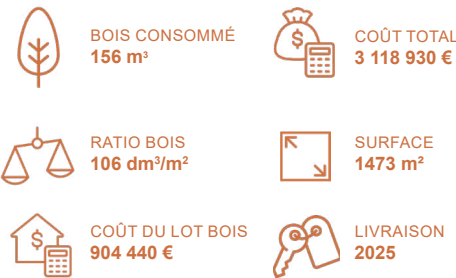


INTERVENANTS

- Commune de Saint-Nazaire-les-Eymes (Maîtrise d'ouvrage)
- GTB Architectes (Architecte)
- Soraetec (BET Structure Bois)
- Thermi fluides (BET thermique)
- L'Atelier des Cairns (Paysagiste)
- Charpente contemporaine (Charpentier)
- Méandre Oggi (Menuisier)
- CBE (Menuisier - étancheur)
- Scierie Barthélémy frères (Scierie)
- Piveteau Bois (fournisseur)
- EVD (Espaces verts)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet consiste en la réhabilitation énergétique et fonctionnelle de l'école existante dans un esprit de justesse : conserver ce qui fonctionne et intervenir pour des améliorations significatives et durables. Les besoins énergétiques sont fortement réduits et le confort d'été est renforcé. Les toitures existantes sont réisolées en conservant leurs charpentes. Sur les extensions, des charpentes neuves sont créées en bois des forêts de la région AURA en grande majorité. **Performance : 40.9 kWh/m²/an**



Notice architecturale

La réhabilitation de l'école s'appuie sur une transformation mesurée du bâtiment existant. Le projet privilégie la justesse de l'intervention : conserver ce qui fonctionne, intervenir là où cela améliore durablement l'usage et le confort. Les nouvelles interventions en bois, lisibles et sobres, accompagnent la requalification énergétique de l'enveloppe et la clarification des espaces. L'ensemble vise un bâtiment plus confortable, durable et adapté aux usages contemporains tout en valorisant les qualités du site et de l'existant. **Approche environnementale** La démarche environnementale privilégie la sobriété et les solutions passives. L'amélioration de l'enveloppe réduit fortement les besoins énergétiques tandis que la conception renforce le confort d'été par le contrôle des apports solaires, l'inertie du bâtiment existant et la ventilation naturelle. Les interventions en bois mobilisent

majoritairement une ressource française issue pour l'essentiel des forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes, favorisant les circuits courts et la réduction de l'empreinte carbone du projet. **Descriptif technique** Le projet consiste en la réhabilitation énergétique et fonctionnelle de l'école existante. L'intervention porte sur la requalification de l'enveloppe avec une isolation renforcée des façades et toitures, le remplacement des menuiseries et le traitement du vide sanitaire afin de limiter les déperditions thermiques. Les nouvelles interventions constructives font appel au bois, matériau léger et réversible, particulièrement adapté à la transformation d'un bâtiment existant. La structure et les éléments rapportés mobilisent majoritairement du bois français, issu pour l'essentiel des forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes et transformé par des entreprises locales. Le projet privilégie des solutions passives robustes afin d'améliorer durablement le confort thermique, notamment en été.



INTERVENANTS

- Commune de Champ-sur-Drac (Maîtrise d'ouvrage)
- Shader (Architecte mandataire)
- Apopsis Architectes (Architecte associé)
- DGEA (BET Structure Bois)
- BET Brière (BET thermique)
- Venatech (BET acoustique)
- ENER'BAT (BET Environnement)
- SDCC (Charpentier)
- l'Art du Bois et Paret Ebenisterie (Menuisiers)
- Romain Alimant Paysages (Espaces verts)

CARACTÉRISTIQUES

L'école des Sittelles s'insère dans un paysage rural et montagnard, une forme de U lui donne un aspect protecteur pour ses usagers. Des façades vitrées offrent vue et lumière naturelle, les bardages bois, percés d'ouvertures rondes, apportent une dimension ludique et enfantine. La structure émergente est réalisée en bois/paille, une PAC sur géothermie apporte un confort thermique l'hiver et l'été, et des panneaux solaires en toiture l'alimente en électricité. **Performance: 53.6 kWh/m²/an**



Notice architecturale

Cette école raconte une histoire : celle d'un ancrage au lieu, de rationalité et de respect de l'environnement. Les éléments remarquables du site ont guidé notre crayon, le gymnase et son architecture radicale, l'eau, la terre, la paille, les montagnes environnantes. Elle émerge du sol en conservant les terres excavées sur ses toitures et ses flancs. Sa forme en « U », ouverte au sud, protège la cour des vents du nord. De larges portiques abritent les façades vitrées, offrant vues et lumière naturelle. Les bardages bois, percés d'ouvertures rondes, apportent une dimension ludique et enfantine. **Approche environnementale** La structure émergente est entièrement réalisée en bois/paille. Outre le fait d'être biosourcée, cette association permet une bonne maîtrise du confort d'été grâce à son inertie thermique. La forme même du bâtiment permet une ventilation traversante. Pour son

chauffage, l'école se connecte simplement à la nappe phréatique, dont elle récupère les calories pour se chauffer l'hiver et aussi se rafraîchir l'été. Elle se nourrit du soleil grâce au photovoltaïque en toiture et les eaux de pluie sont gérées sur site, dans des noues périphériques ou dans l'îlot central de la cour. **Descriptif technique** Les toitures isolées en ouate de cellulose soufflée et les murs isolés en bottes de paille permettent une consommation énergétique de 35 kWh/m².an (catégorie A). Les menuiseries extérieures sont en bois. Le traitement de l'air est assuré par une VMC simple flux et 5 CTA double-flux, une PAC alimentée par géothermie sur nappe assure les besoins thermiques. Enfin, des panneaux photovoltaïques sont mis en œuvre sur une partie des toitures.



INTERVENANTS

- Conseil Départemental de l'Isère (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier Métis (Architecte)
- Sinétudes (BET Structure Bois)
- CET Batiment et Energie (BET thermique)
- Echologos (BET acoustique)
- Canopée (BET environnement)
- SDCC (Charpentier)
- Suscillon (Menuisier)
- H2MPC (Paysagiste)

CARACTÉRISTIQUES

Le collège a été reconstruit en conservant intégralement l'existant durant les travaux. La conception compacte s'organise en pavillons reliés par une coursive couverte en bois. Le projet réduit l'impact du bâti et désimperméabilise les sols. Un bâtiment BEPOS qui atteint le niveau E4C1 du label E+C-. Il est composé d'une ossature en bois français (dont 60% Bois des Alpes), sur un socle béton bas carbone, isolé en laine de bois, équipé d'une chaufferie bois à granulés et de panneaux photovoltaïques.
Performance: 30.5 kWhep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
522 m³



COÛT TOTAL
16 542 000 €



RATIO BOIS
93.2 dm³/m²



SURFACE
5 600 m²



COÛT DU LOT BOIS
3 775 600 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Le projet vise à la reconstruction du collège François Truffaut sur son site existant. Par une conception très compacte d'un équipement en bois posé sur un socle béton abritant les stationnements, nous avons conservé intégralement le collège existant sur la durée des travaux.
Le collège et sa salle sportive s'organisent en pavillons, desservis et reliés entre eux par une large coursive bois extérieure couverte, qui facilite la surveillance et réduit les surfaces à entretenir. En réduisant l'impact du bâti, le projet a été l'occasion de désimperméabiliser le site et de créer un écrin végétal.

Approche environnementale

La structure ossature bois sur socle béton bas carbone assure au bâtiment une performance niveau E4C1 du référentiel E+C-. La construction fait appel aux ressources locales en Isère, les panneaux bois (MOB et caissons) sont préfabriqués avec du bois certifié Bois des Alpes (label PEFC pour l'ensemble des bois du projet). L'isolation thermique est en laine de bois et la ventilation double-flux permet de conserver la chaleur.
Les matériaux de finition intérieure améliorent la qualité de l'air intérieur. À l'extérieur, le béton lasuré matricé et le bardage aluminium assurent qualité et durabilité de la vêtue. La chaleur est produite par une chaufferie bois granulés, et les apports en électricité sont assurés par 500 m² de panneaux photovoltaïques en toiture.



INTERVENANTS

- Commune de La Buisse (Maîtrise d'ouvrage)
- Design&Architecture (Architecte)
- Alpes Structures (BET Str Bois)
- B.E.T Nicolas (BET thermique)
- Salto Ingénierie (BET acoustique)
- Brochier (Charpentier)
- Comptoir des revêtements et Menuiserie Proponnet (Menuisier)
- BDD | Gallin et Fils | Eymard (Scieries)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet restructure le site scolaire : ses extensions et bâtiments neufs relient les différents pôles et s'harmonisent avec l'existant par leurs formes et textures. Une démarche bioclimatique intègre optimisation des apports solaires, isolation laine de bois, toiture végétalisée et chaufferie à granulés bois. Les structures neuves sont en charpente et ossature bois labellisées Bois des Alpes et Bois de France. Les vêtues sont en douglas français et panneaux minéraux.
Performance: 50.1 kw/hep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
200 m³



COÛT TOTAL
5 463 000 €



RATIO BOIS
89.2 dm³/m²



SURFACE
2230 m²



COÛT DU LOT BOIS
1 746 280 €



LIVRAISON
2024

Notice architecturale

Le projet restructure le site scolaire, intégrant un nouvel équipement socio-culturel fédérateur. L'ensemble du site est traité comme un parc offrant des espaces thématiques en fonction des usages, organisés autour d'un parvis articulant les différents pôles existants. Les nouvelles constructions adoptent des volumes simples afin d'assurer une continuité avec l'existant. Les façades restaurées conservent leur caractère minéral tandis que les bâtiments neufs adoptent une écriture contemporaine mêlant panneaux minéraux et bardage bois, dans une composition harmonieuse des textures et couleurs.

Approche environnementale

La conception des bâtiments privilégie une démarche bioclimatique visant des performances énergétiques élevées et un haut niveau de confort pour les usagers. L'orientation des locaux favorise les apports solaires passifs, et des protections adaptées limitent les surchauffes estivales. Les constructions offrent une enveloppe

performante en ossature bois isolée en fibre de bois, matériau biosourcé assurant un confort d'été renforcé. La forte végétalisation du site et les toitures végétalisées contribuent à limiter les îlots de chaleur, à améliorer le confort estival et à soutenir la biodiversité.

Descriptif technique

Les nouvelles constructions reposent sur une structure principale en ossature bois associée à une isolation en fibre de bois. Les façades sont composées de panneaux minéraux et de bardage bois, assurant protection, durabilité et intégration paysagère. Les enveloppes très performantes en fibre de bois participent au confort thermique et acoustique des usagers. Le bois structurel composant les murs à ossature bois et les charpentes est certifié Bois des Alpes, ce qui assure localité et traçabilité des matériaux. Les bardages sont en douglas issus de forêts françaises. Une chaufferie à granulés de bois neuve permet d'alimenter l'ensemble des équipements du site.



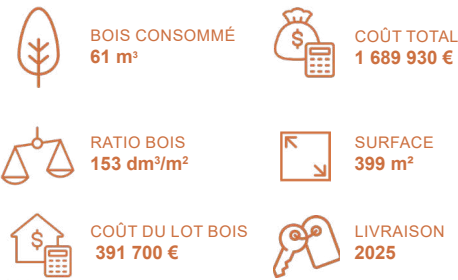


INTERVENANTS

- **Grenoble Alpes Métropole** (Maîtrise d'ouvrage)
- **ER Architectes** (Architecte)
- **Arbo Concept** (BET Structure Bois)
- **VENATECH** (BET acoustique)
- **Bellastock et Evinerude** (BET environnement)
- **John Sauvajon** (Charpentier)
- **John Sauvajon** (Menuisier)
- **EURL Lise Pignon Paysage** (Paysagiste)

CARACTÉRISTIQUES

La réhabilitation repense la déchèterie Jacquard pour favoriser le réemploi et la réparation. L'espace est arboré pour créer un lieu agréable et inciter à prendre le temps d'un tri correct. Le bâti principal est en béton vêtu de bardage à claire voie en mélèze des Hautes Alpes. L'accueil et le local de la ville sont en ossature et structure bois provenant de l'Isère. L'accueil est isolé en laine de bois. Des poteaux métalliques issus de la déconstruction sont réemployés.



Notice architecturale

Le plan de la déchèterie a été en grande partie guidé par notre choix de proposer un dépôt hiérarchisé des déchets par les usagers et en disposant le pôle réemploi en toute première position. L'usager est alors incité à y déposer tout ce qui peut être encore utilisable, et les dépôts en déchèterie sont ainsi minimisés. L'espace réemploi présente un espace de dépose de 50 m² et un espace associatif pouvant servir de repair café. Cette déchèterie a l'ambition de participer à la construction d'un nouveau modèle économique fondé sur la durabilité et la soutenabilité.

Approche environnementale

L'ambiance de l'équipement se veut conviviale et accueillante. Les 3 bâtiments scandant le site sont vêtus de bois en osmose avec l'aménagement paysager. Les abords du site, le paysage et son architecture offrent un traitement de qualité. L'espace central autour duquel tournent les usagers dispose d'un aménagement jardinier soigné où des arbres, charmes et hêtres, viendront avec le temps ombrager la zone de dépôt. Ainsi le projet propose un

espace qualitatif et convivial où l'usager accepte de prendre son temps, où il est disposé à passer le temps nécessaire à un bon tri de ses objets.

Descriptif technique

Les bâtiments accueil et services de la ville sont en structure bois, poteaux-poutre et murs ossature bois, menuiseries extérieures bois avec isolants fibres de bois. Tous les bâtiments sont bardés de lattes en mélèze naturel. Les bois (charpente, structure et menuiseries) viennent de forêts du Vercors. Des poteaux métalliques sont issus du réemploi suite à la déconstruction du site.

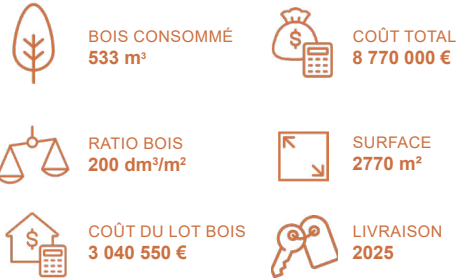


INTERVENANTS

- **Commune de Grenoble** (Maîtrise d'ouvrage)
- **A-Team Architectes** (Architecte mandataire)
- **Chabal Architectes** (Architecte associé)
- **Soraetec** (BET Structure Bois)
- **CET Grenoble** (BET thermique)
- **EAI** (BET acoustique)
- **Canopée** (BET environnement)
- **Ecosystème Construction** (Charpentier)
- **CBMA** (Menuisier)
- **H2MPC** (Paysagiste)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet de rénovation du pôle enfance améliore le confort, l'efficacité énergétique et met aux normes le bâtiment. La démarche environnementale renforce l'isolation, maîtrise les apports solaires, conserve la structure béton et réemploie certains matériaux. Les ossatures bois et la toiture sont isolées en paille, les toitures végétalisées. Les bois proviennent d'Isère et de la région AURA (97%). Les bardages sont en fibre-ciment et les préaux en bois de réemploi. **Performance:** 70 kW/hep/m²/an



Notice architecturale

Le projet du pôle enfance des Trembles, constitué de différentes entités fonctionnelles imbriquées les unes dans les autres (école élémentaire, centre de loisirs, crèche associative, Lieu d'Accueil Enfant Parent [LAEP]), a permis plusieurs améliorations. En premier lieu, la rénovation énergétique globale selon une démarche environnementale exemplaire (matériaux sains, réemploi, optimisation maintenance). De plus, il a permis l'amélioration du confort d'usage (qualité de la lumière naturelle, de l'air intérieur, du confort acoustique, de la thermique, signalétique, etc...). Enfin, la rénovation a permis la mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité aux PMR

Approche environnementale

Selon les principes de la conception bioclimatique, l'isolation thermique est renforcée, les apports solaires sont valorisés en hiver et des dispositifs passifs protègent du soleil l'été (casquette, brise soleil). Le projet s'insère dans une démarche bas carbone en

conservant le béton existant et en réemployant des matériaux issus de la déconstruction (bois, plafond...). Également cette démarche est appuyée par l'utilisation du bois de structure certifié Bois des Alpes, de bottes de paille et laine de bois en isolation, et par la mise en œuvre de végétalisation en toiture terrasse. A ce titre, le bâtiment est labellisé ECRAINS niveau OR de l'ADEME (qualité de l'air intérieur).

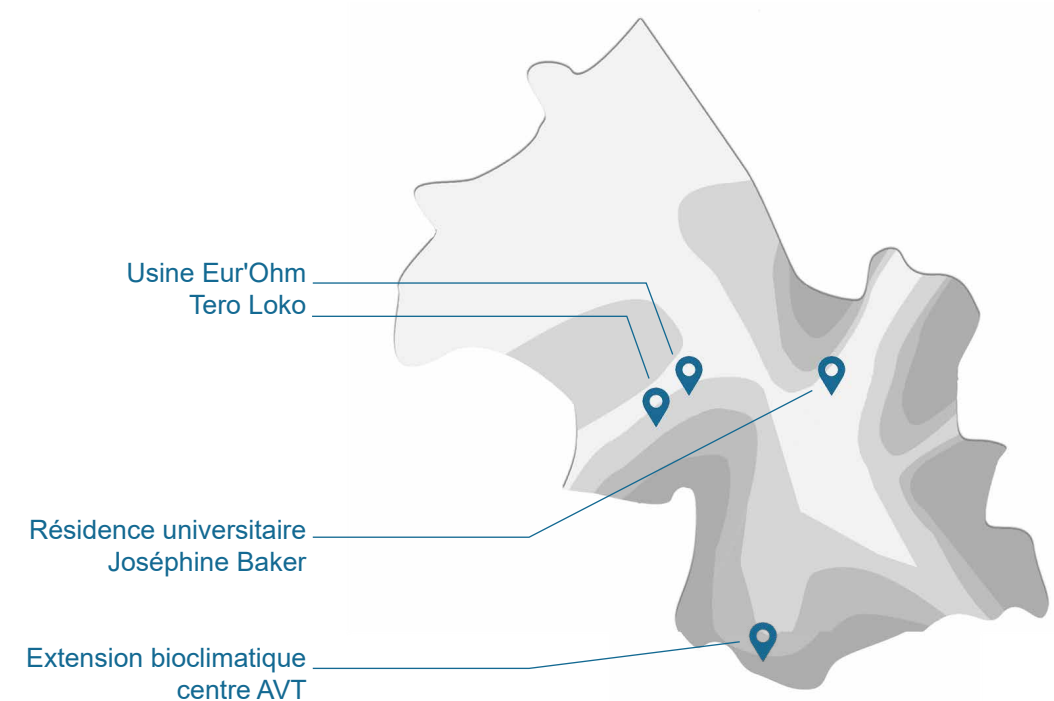
Descriptif technique

La rénovation lourde a impliqué un processus de désamiantage, curage, déconstruction sélective pour réemploi, conservation des bétons sains, et construction en matériaux biosourcés, sains et locaux. Des lattes de bois issues du réemploi du bâtiment et des ressourceries locales habillent le préau, les menuiseries sont en bois-aluminium, les panneaux de façade en fibre-ciment, les huisseries intérieures en hêtre et le mobilier en panneau aggloméré.



BÂTIMENTS TERTIAIRES ET MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE

- Extension bioclimatique centre AVT – *Saint-Maurice-en-Trièves*
- Résidence universitaire Joséphine Baker – *Saint-Martin-d'Hères*
- Tero Loko – *Notre-Dame-de-l'Osier*
- Usine Eur'Ohm - *Tullins*



EXTENSION BIOCLIMATIQUE

DU CENTRE AVT

Association de séjours pour tous

Saint-Maurice-en-Trièves

INTERVENANTS

- **AVT séjours pour tous** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Indy Architectes** (Architecte)
- **C2M** (Charpentier)

CARACTÉRISTIQUES

Cette extension ajoute un espace ouvert et adaptable à tous usages et saisons. Une toiture bois isolée et végétalisée s'appuie sur le mur existant et sur une trame de poteaux bois alignés aux menuiseries.

Dans son prolongement, une structure bois extérieure supporte des brises soleils. Les 3 façades sont vitrées : les faces latérales s'ouvrent intégralement, la face longitudinale est pourvue d'une structure métallique en diagonale et d'une vêtre bois en brise soleil vertical.



BOIS CONSOMMÉ
13.5 m³



COÛT TOTAL
246 500 €



RATIO BOIS
240 dm³/m²



SURFACE
56 m²



COÛT DU LOT BOIS
90 500 €



LIVRAISON
2025

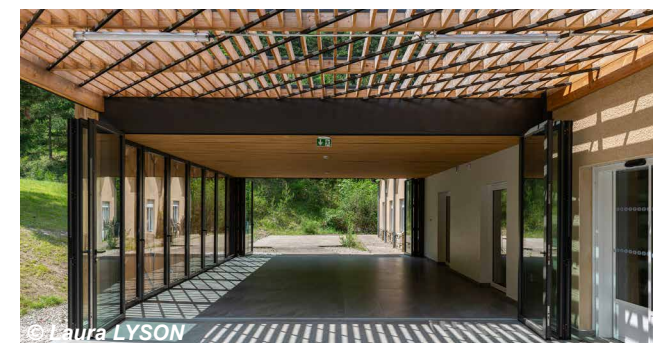
Notice architecturale

Le bâtiment a été entièrement pensé pour s'intégrer à son environnement et offrir un espace capable de s'adapter à tous les usages et toutes les saisons. Du cocon protecteur à un espace ouvert, ombragé et ventilé en été, il est intégralement vitré sur les 3 façades extérieures.

Des dispositifs brise-soleil (façade épaisse en bois, pergola extérieure) ont été pensés pour empêcher l'espace de surchauffer. Les façades latérales pliantes, peuvent s'ouvrir intégralement sur l'environnement et transformer l'espace en un espace extérieur couvert, entièrement ventilé.



© Laura LYSON



© Laura LYSON



© Laura LYSON

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

JOSÉPHINE BAKER

Saint-Martin-d'Hères

INTERVENANTS

- **Société Daupinoise pour l'Habitat et CROUS Grenoble Alpes** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Atelier Métis et Atelier A+ conception** (Architecte)
- **Betrec IG** (BET Structure Bois)
- **CET Batiment et energie** (BET thermique)
- **Echologos** (BET acoustique)
- **Concept MOB** (Charpentier)
- **LPA Menuiserie, L'univers du Verre, PREFAL, Dauphine Menuiserie** (Menuisier)
- **H2MPC** (Paysagiste)

CARACTÉRISTIQUES

Cette résidence de 506 logements s'insère dans la trame du campus, offrant un parc central végétalisé et deux îlots ouverts sur les massifs alentours. Sobre et rationnel dans son esthétique et son efficacité structurelle, le bâtiment dépasse de 10% les exigences NF Habitat HQE. La structure béton poteau dalle sur pilotis prévient le risque inondation. Les façades ossature bois isolées en fibre de bois assurent l'enveloppe thermique. Bardages extérieurs, habillages et agencement sont en bois de France. **Performance : 99.2 kWh/m²/an**



BOIS CONSOMMÉ
183.5 m³



COÛT TOTAL
24 276 450 €



RATIO BOIS
19.3 dm³/m²



SURFACE
9500 m²



COÛT DU LOT BOIS
1 200 000 €



LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Au coeur d'un paysage alpin remarquable, le projet répond avec justesse à la grille orthonormée de Peter Ahrends. L'écriture architecturale, portée par une conception bioclimatique, dialogue avec le paysage à travers une mise en scène des matières et une composition géométrique millimétrée. Le coeur d'îlot, végétalisé, prolonge la trame naturelle, en proposant aux étudiants un espace de respiration et de convivialité. Les 506 logements, ouverts sur les massifs alentour, offrent des vues grandioses. Un cadre de vie unique et préservé, en parfaite résonance avec l'esprit du campus.

Approche environnementale

Le projet repose sur une sobriété constructive assumée entre efficacité structurelle et préfabrication. Les matériaux (façades à ossatures bois, béton clair, isolation en fibre de bois, panneaux photovoltaïques) conjuguent performance et sensibilité. Chaque façade rythme le temps des jours et des saisons. Ici, rien n'est

démonstratif, tout est pesé. La résidence atteint le niveau NF Habitat HQE, respecte le seuil Énergie 2025 et surpasse de 10% les exigences réglementaires.

Descriptif technique

La composition architecturale en L inversé, protectrice des vents, s'organise autour d'un coeur d'îlot central qui devient le régulateur naturel des ambiances thermiques, mais aussi un lieu familier où l'on traverse le végétal avant d'entrer chez soi. Les deux bâtiments, sur pilotis, se soulèvent légèrement du sol dans un geste qui répond à la contrainte du terrain inondable et qui libère la vue et la circulation. De grandes fenêtres urbaines ouvrent des cadres sur les massifs. Le béton matricé capte la lumière, ses cannelures font vibrer l'ombre et la matière. Le bois, omniprésent en façades et en structure au coeur de l'écran, adoucit, dialogue avec le minéral et le végétal. Au centre, la clairière devient un jardin collectif, un souffle tranquille au coeur du campus.



© Camille Gharbi



© Camille Gharbi



© Camille Gharbi



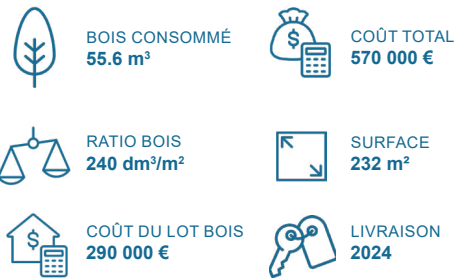
© Camille Gharbi

INTERVENANTS

- Tero Loko (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier de la Place (Architecte)
- ISEREAMO (AMO)
- Soraetec (BET Structure Bois)
- Adret Bureau d'Etudes (BET thermique)
- AIM ingénierie (Economiste)
- John Sauvajon (Charpentier)
- Menuiserie Rousset pere et fils (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

L'association propose à des personnes réfugiées une réinsertion par le travail agricole. Ce bâtiment assure une fonctionnalité du travail, un accueil convivial et chaleureux nécessaire à ses utilisateurs et une intégration dans un site rural. L'architecture est pensée entre besoin énergétique et fonction des pièces (chambre froide au Nord, séchoir en comble, four à pain central chauffant le bâtiment, ouvertures lumineuses protégées du soleil et de la pluie de dépassée de toiture). L'ensemble de la structure est en bois du Vercors, et les bardages sont en mélèze des Hautes-Alpes. Le toit est couvert au sud de panneaux solaires.



Notice architecturale

L'association "Tero Loko" propose à des réfugiés une ré-insertion par le travail agricole. Elle avait besoin d'un bâtiment-outil alliant fonctionnalité du maraîchage et de la boulangerie, convivialité d'un lieu d'accueil et de partage pour ses occupants déracinés, et également intégration dans un site rural sensible à proximité d'édifices religieux. Le bâtiment proposé s'aligne avec les serres et la chapelle voisine, dégage une petite placette d'accueil et laisse filer les vues vers le grand paysage, en se parant d'un bois local pour servir la dimension d'accueil et de soin pour ce lieu magique.

Approche environnementale

Les bois de structure viennent du Vercors, les bardages viennent du Queyras, tous labellisés Bois des Alpes, offrant légèreté et chaleur, célébrées par les utilisateurs. Un séchoir sous le toit pour les récoltes, des chambres froides au Nord, des locaux de travail très

lumineux et protégés par les larges passées de toitures, abritant de la pluie et du soleil les travailleurs agricoles et le bois de chauffage. Ces bûches servent au four à pain, élément central qui, en plus de faire cuire des pains croustillants, chauffe tout le bâtiment ...Tero Loko, un projet intégré, du local au global !

Descriptif technique

L'ensemble de la structure est en bois (charpente, planchers et murs ossature bois). Le toit à deux pans est recouvert au sud de panneaux solaires. Le plancher haut est isolé libérant une charpente apparente dont la toiture ventilée, inspirée des séchoirs à noix, améliore le confort d'été. Un pignon sur rue bénéficie d'un grand volet coulissant à clins de bois, permettant de faire varier le degré d'ouverture (au soleil et au public). Du mobilier est réalisé par les utilisateurs à base de réemploi.



© Atelier de la Place



© Atelier de la Place



© Atelier de la Place



© Atelier de la Place

INTERVENANTS

- Eur'Ohm (Maîtrise d'ouvrage)
- Atelier 17c (Architecte)
- H.V Conseil (BET Structure Bois)
- SDCC (Charpentier)
- Scierie BDD (Scierie)

CARACTÉRISTIQUES

Troisième projet bois pour Eur'Ohm, cette extension d'usine répond à plusieurs défis : contraintes géotechniques, sécurité incendie (CF 2h), confort thermique et bilan carbone. L'extension sur 2 niveaux limite l'emprise au sol, le plancher R+1 est en béton préfabriqué à 30 km du chantier. Les façades sont en CLT autrichien, la charpente lamellée collée labellisée Bois des Alpes, et le bois massif vient d'Isère. Panneaux photovoltaïques en toiture, récupération des eaux pluviales et sols poreux complètent la démarche.

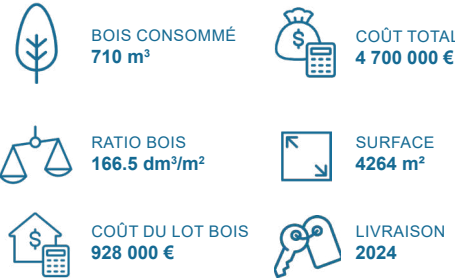
Bilan carbone: 1424 TégCO₂
La production en France plutôt qu'en Chine économise à terme >1000 Tég CO₂/an

Notice architecturale

Troisième projet en bois en 10 ans et plus besoin de convaincre cet industriel et l'ensemble des employés de production, ils ne reviendront plus en arrière, le bois a changé leur quotidien et les 3x8 passent plus facilement. Pourtant les défis étaient là et le bois démontre qu'il répond efficacement aux contraintes géotechniques, sécurité incendie, temps de chantier réduit, préfabrication de l'ensemble, confort thermique y compris en été, mise en œuvre facilitée du process industriel, confort du personnel, réduction du bilan carbone et aussi économiquement !

Approche environnementale

Une usine réalisée sur 2 niveaux malgré la complexité de mise en œuvre pour limiter l'artificialisation des sols. Les murs en CLT et la charpente en lamellé collé stockent 107 T de CO₂. Les surfaces imperméabilisées sont minimisées avec le "terre-pierre" engazonné



pour les circulations périphériques et les clôtures grillagées sont supprimées au profit des haies. Un chauffage bois et des panneaux photovoltaïques permettent l'autoconsommation. Enfin, les eaux pluviales sont récupérées pour le process industriel et la conception permet d'avoir une lumière naturelle et des points de vue extérieurs généreux pour améliorer les conditions de travail.

Descriptif technique

La construction répond à de lourdes contraintes du projet : un travail en site occupé sans arrêt de la production, une nappe phréatique à -1,6 m pour porter des charges d'exploitation d'industrie sur deux niveaux, des contraintes incendie importantes (CF2h), la mise en place d'un pont roulant et d'un monte-charge pour 4 Tonnes. Ces contraintes sont assumées par des fondations spéciales en puits béton préfabriqués, un plancher béton précontraint sur poteaux encastrés, ainsi que des murs CLT CF2h.



© Atelier 17c



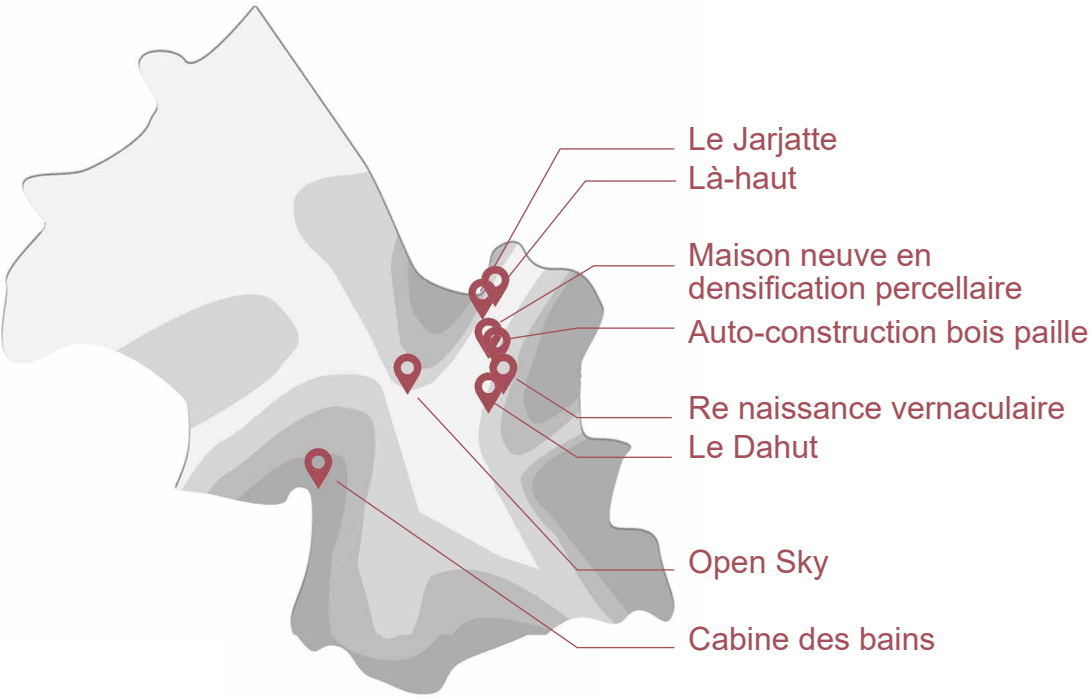
© Atelier 17c



© Atelier 17c

LOGEMENTS

- Maison neuve en densification parcellaire – *Le Versoud*
- Auto-construction bois paille – *Revel*
- Cabine des Bains – *Villard-de-Lans*
- Là-haut – *Crolles*
- Le Dahut – *Brié-et-Angonnes*
- Open Sky – *Grenoble*
- Re naissance vernaculaire – *Saint-Martin-d’Uriage*
- La Jarjatte – *Le Touvet*



MAISON NEUVE EN DENSIFICATION PARCELLAIRE

Le Versoud



INTERVENANTS

- **Particulier** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Intervalle Architecture** (Architecte)
- **Kaleo** (BET thermique)
- **Brochier Paul** (Charpentier)
- **Cypres des Bois, Duo Vitrierie** (Menuisiers)

CARACTÉRISTIQUES

Création d'une maison en ossature bois de plain-pied avec toiture terrasse pour s'intégrer dans les maisons existantes. Une végétalisation en toiture permet également une intégration dans le paysage. Une réhausse de 60 cm a été nécessaire en zone inondable. Un garage bardé de bois avec un auvent en charpente traditionnelle complète la maison. Les bois de structure proviennent de la région AURA. **Performance:** 52 kWhep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
31.5 m³



COÛT TOTAL
439 000 €



RATIO BOIS
272 dm³/m²



SURFACE
116 m²



COÛT DU LOT BOIS
116 113 €

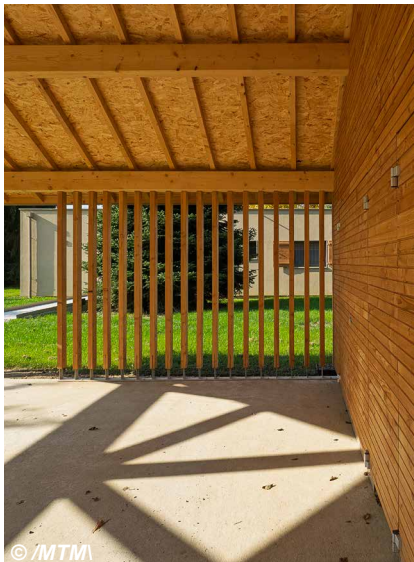
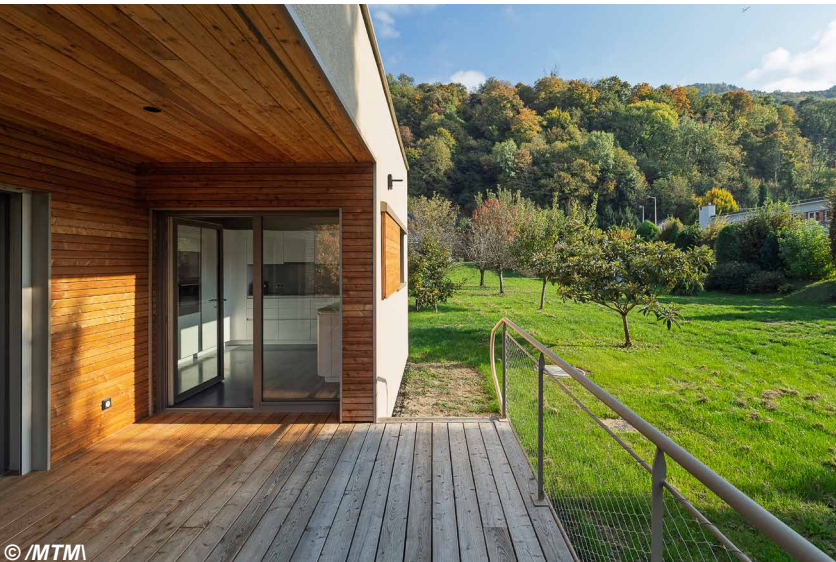


LIVRAISON
2025

Notice architecturale

Le projet était de densifier la parcelle existante déjà construite. Le terrain est grand et très arboré. L'accès est mutualisé avec une emprise minimale pour conserver la végétation existante. La maison déjà présente est un volume simple avec une toiture à deux pans.

Le règlement imposait une rehausse de 60 cm pour le terrain inondable, les fondations et la dalle portée sont en béton et tout le reste est en bois. Le choix de la toiture-terrasse végétalisée s'est imposé pour une intégration minimale au paysage et à la végétation existante. Ce volume simple ne s'impose pas à la maison existante.



AUTO-CONSTRUCTION BOIS PAILLE

Revel

INTERVENANTS

- **Particulier** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Arbres, etc..** (Formateur pro paille)
- **Gérard Gasnier et Gasnier-Eco** (Architecte)
- **Ecologis Conseil** (BET thermique)
- **Machot Bois et Scierie Barthélémy** (Scieries)

CARACTÉRISTIQUES

Cette maison bioclimatique de moyenne montagne dispose de grandes baies vitrées au sud pouvant être ombragées l'été par une casquette. Un poêle à bois et un panneau solaire thermique couvrent les besoins énergétiques. La structure en ossature bois de provenance AURA est isolée en paille, des briques provenant d'un atelier de réinsertion assurent l'inertie thermique. Le bardage mélèze provient des Hautes-Alpes et certains matériaux sont réemployés. L'ensemble a été construit à la main, sans engin de levage. **Performance :** 42.3 kWhep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
27.2 m³



COÛT TOTAL
130 000 €



RATIO BOIS
299 dm³/m²



SURFACE
91 m²



COÛT DU LOT BOIS
13 000 €



LIVRAISON
2026

Notice architecturale

Maison bioclimatique de 90 m² sur deux niveaux située en moyenne montagne. Réalisée en auto-construction (hors fondations) en deux ans. De grandes baies triple vitrage exposées au sud permettent de bénéficier en hiver des apports solaires et de se passer de chauffage une bonne partie de l'année (poêle à bois bûche de 4kW si besoin). Ces baies vitrées sont ombragées l'été par une casquette.

Approche environnementale

La réalisation globale utilise au maximum des matériaux biosourcés bruts (bois, paille, terre), et ré-emploie certains éléments qui étaient présents sur la grange démolie (des pierres en nouveau murets, et des planches de bois en portes neuves). Les bois utilisés proviennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ossature et charpente en douglas, bardage en mélèze). La conception bioclimatique permet de se passer de moyens de chauffage une grande partie de l'année, le poêle à bois bûche prend le relais en cas de froid et de période nuageuse sur plusieurs jours.

Descriptif technique

L'ossature bois a été construite et assemblée sur place. Tous les éléments ont été mis en place à 1 ou 2 personnes sans engin de levage (y compris la charpente). Les montants d'ossature sont calepinés pour insérer les bottes de paille à la verticale. L'enduit terre sur paille (6-8 cm), le mur en brique de terre compressée (1,8 m³), et la chape anhydrite (6 cm) apportent une inertie thermique au bâtiment. L'eau chaude sanitaire est obtenue à l'aide de 2m² de panneau solaire thermique, avec un fonctionnement en thermosiphon (sans circulateur ni alimentation électrique). Les briques de terre compressées viennent d'un atelier de réinsertion solidaire de la région PACA. Certaines portes ont été fabriquées à partir des planches de bois présentes sur la grange initiale.



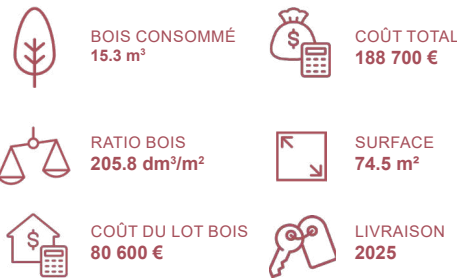
INTERVENANTS

- Particulier (Maîtrise d'ouvrage)
- Gasnier Eco (Architecte)
- Charpente couverture du Grésivaudan (Charpentier)
- JD Menuiserie (Menuisier)
- Art et bois Ingénierie (Menuisier)
- Menuisier André (Menuisier)
- Scierie Sillat (Scierie)

CARACTÉRISTIQUES

Petit projet d'habitation au cœur de Villard-de-Lans dans un volume compact organisé autour d'un séjour toute hauteur éclairé d'un pignon vitré. Solivages apparents, bardage, claire voie, sous faces, escalier en frêne, expriment une matérialité chaleureuse. La structure en ossature bois est isolée en ouate de cellulose apportant un peu d'inertie, son volume compact restreint les besoins énergétiques. Les bois proviennent à 85% de la région AURA, et les menuiseries sont produites localement.

Performances : 45 kWh/m²/an



Notice architecturale

La Cabine des bains est un petit projet d'habitation qui s'inscrit dans une poche de verdure préservée au cœur de Villard-de-Lans. La construction en bois se glisse entre les arbres existants et compose avec eux, évoquant l'image d'une cabane habitée malgré sa situation urbaine. Le projet prend la forme d'un volume simple et compact organisé autour d'un séjour en double hauteur. Les ouvertures au sud et le pignon vitré à l'ouest cadrent les vues lointaines. Solivages apparents et bardage en claire-voie expriment une matérialité brute et chaleureuse.

Approche environnementale

Le projet se veut sobre avec des volumes et surfaces maîtrisés et la mise en œuvre à 80 % en matériaux biosourcés, bruts et durables, dont une majeure partie est de provenance locale. Des isolants à forte inertie sont mis en œuvre pour améliorer le confort d'hiver

comme d'été, et l'étanchéité à l'air a été particulièrement soignée.

Descriptif technique

La maison ossature bois est isolée en ouate de cellulose. Concernant les aménagements intérieurs, les menuiseries bois sont issues d'une production locale et l'escalier est en frêne. Les habillages sont tous en bois, le bardage à claire-voie est en douglas massif et les sous-face de rampant intérieures sont réalisées en chablis (bois mort sur pied). Enfin les sous-faces de plancher sont en 3 plis de pin apparent.

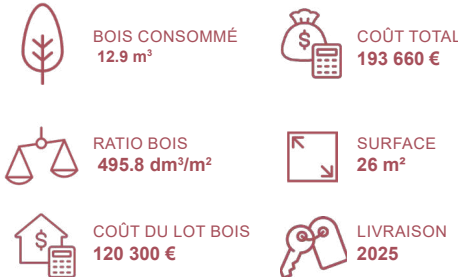


INTERVENANTS

- Particulier (Maîtrise d'ouvrage)
- SISE Architecture (Architecte)
- Soraetec (BET structure bois)
- Innoptim (BET thermique)
- La Raboterie (Charpentier)
- Menuisier Periault (Menuisier)

CARACTÉRISTIQUES

Surélévation d'une maison existante pour créer un espace dédié aux jeux de société, relié et ouvert sur le salon par un escalier métallique et un filet d'habitation sur mezzanine. L'aménagement de la ludothèque forme une alcôve enveloppante. La maison est radicalement transformée sans modifier son implantation. La surélévation est réalisée en ossature bois provenant du massif de Belledonne (et lamellé-collé AURA), isolée de laine de bois.



Notice architecturale

Les maîtres d'ouvrage souhaitaient un espace dédié au jeu. Nous avons conçu cette surélévation comme une cabane perchée, un étage suspendu, relié à la maison par une circulation aérienne en métal noir avec un filet d'habitation. L'intervention transforme radicalement la perception de la maison, sans en bousculer l'implantation.

En façade, un nouveau volume en ossature bois vient coiffer la toiture existante. À l'intérieur, le filet tendu offre un belvédère ludique au cœur du séjour. L'aménagement intérieur est pensé comme une alcôve enveloppante avec une ludothèque généreuse.



INTERVENANTS

- **Particulier** (Maîtrise d'ouvrage)
- **SISE Architecture** (Architecte)
- **Alpes structure** (BET Structure Bois)
- **Heliasol** (BET thermique)
- **Nicolet Charpente & Menuiserie** (Charpentier)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet présente un plan simple adossé à la pente, le RDC en béton semi-enterré à l'ouest, et sur poteaux bois à l'est. Les murs des étages supérieurs, la toiture et le plancher R+2 sont en structure bois. Les systèmes constructifs sont rappelés dans la vêtue (enduit sur béton et bardage bois sur ossature en douglas). Les bois de structure et d'habillage proviennent à 70% de l'Isère. Isolation en ouate de cellulose insufflée et panneau rigide en laine de bois. Le chauffage par poêle à bois bûche + appoint électrique.
Performance : 45 kWhep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
48.8 m³



COÛT TOTAL
407 000 €



RATIO BOIS
343.7 dm³/m²



SURFACE
142 m²



COÛT DU LOT BOIS
190 700 €

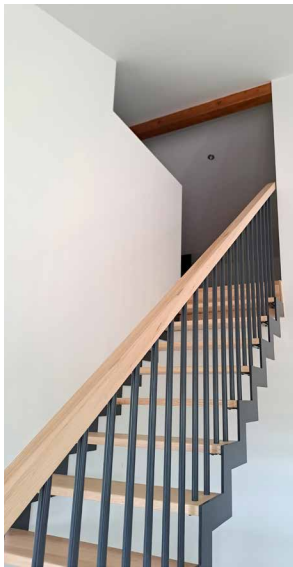


LIVRAISON
2023

Notice architecturale

Le projet présente un plan simple adossé à la pente à l'ouest et construit sur pilotis à l'est. La maison donne ainsi accès directement sur l'extérieur sur les 2 façades, mais à des niveaux différents. Des strates qui se lisent également dans le choix des matériaux, entre l'usage de l'enduit clair en rez-de-chemin, et l'emploi du bardage bois sur le reste de la maison.

L'implantation de la maison est optimisée selon les contraintes naturelles (pente, orientation et ensoleillement). En façade, le bardage à claire-voie joue des lignes horizontales et verticales pour donner de la matérialité.



INTERVENANTS

- **Nacarat** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Frédéric Borel Architecte** (Architecte)
- **Bois Conseil** (BET structure bois)
- **Enertech** (BET thermique)
- **Manca Charpente** (Charpentier)
- **Lalliard** (Fournisseurs bois)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet insère trois maisons entre deux tours dans un tissu urbain dense. Leur volumétrie se distingue par de longs pans de murs en ossature bois inclinés, vêtus de bardage métallique nervuré, et des façades pignons entièrement vitrées. La structure est principalement en ossature bois, planchers et toiture bois. Des écharpes en bois massif stabilisent les murs inclinés. Un mur central en béton armé répond aux contraintes acoustiques entre les maisons.
Performance : 58.9 kWhep/m²/an



BOIS CONSOMMÉ
39 m³



COÛT TOTAL
924 000 €



RATIO BOIS
118.2 dm³/m²



SURFACE
330 m²



COÛT DU LOT BOIS
Données non communiquées



LIVRAISON
2026

Notice architecturale

Réalisation de 3 maisons groupées, en milieu urbain dense, en ossature bois, murs et planchers, au cœur de l'opération OPENSKY comprenant deux tours de 70 logements et des locaux d'activités en RDC. Ces maisons se présentent sous forme de tipis en bois recouverts de bardage métallique nervuré.

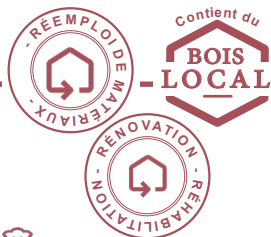
Approche environnementale

Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable exigeante avec les objectifs ECOCITE de la Zac Presqu'île et l'atteinte du niveau RT2012-30%. La ville est engagée dans une politique volontariste en termes d'enjeux environnementaux dans un souci de satisfaction des usagers. La plupart des logements bénéficient d'une bi-orientation qui permet d'assurer une ventilation naturelle des logements pour gérer le confort d'été. Cette multi-orientation permet aussi de bénéficier des vues remarquables en hauteur sur les massifs qui entourent la ville de Grenoble.

Descriptif technique

Les maisons bénéficient du chauffage collectif fourni par une PAC air/eau qui alimente l'ensemble de l'opération. La ventilation est de type double flux. La structure des murs de long pan incliné est en ossature bois, ces murs sont stabilisés par des écharpes en bois massif à l'intérieur des maisons, les façades pignon étant entièrement vitrées. Un mur de refend incliné est en béton armé pour répondre aux contraintes acoustiques entre deux maisons, repris par des refends béton perpendiculaires.



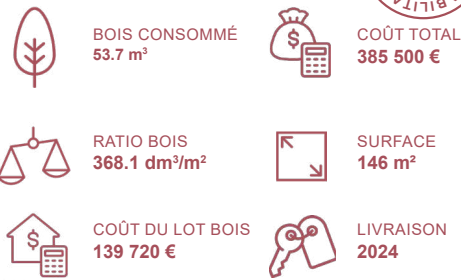


INTERVENANTS

- **Particulier** (Maîtrise d'ouvrage)
- **Atelier Joëlle Personnaz** (Architecte)
- **Soraetec** (BET Structure Bois)
- **Les Hauts Charpentiers** (Charpentier)
- **Menuiserie Ebenisterie Passavant** (Menuisier)
- **Scierie Barthélémy frères et Scierie Bottarel** (Scieries)
- **Lalliard** (Fournisseur)

CARACTÉRISTIQUES

La transformation de cette grange du 18^{ème} siècle s'inspire de l'architecture vernaculaire en réemployant ses matériaux. Les murs en pierre à la chaux sont restaurés, les solives récupérées dans un plancher mixte bois-béton, la charpente réemployée en nouvelles fermes à assemblage traditionnel. Les parties neuves en bois (frêne, châtaignier) proviennent à 80% d'Isère. L'isolation en fibre de bois et lin/chanvre/coton permet d'approcher un habitat passif, complété par des apports solaires thermiques et un poêle à bûches.



Notice architecturale

Re-naissance Vernaculaire est un projet de transformation d'une grange de la fin du 18^{ème} en habitation. La bâtisse est à l'abandon depuis cinquante ans et menace de s'effondrer. Le projet s'inspire de cette architecture vernaculaire : lui donner une nouvelle vie tout en respectant ses matériaux et sa typologie d'origine. De grandes ouvertures sont créées en cohérence avec l'existant. Des terrasses au Sud remplacent l'ancien appentis. Le réemploi des bois est le maître mot du projet. Il mêle pierre et bois, lumière et ombre, ancien et contemporain, dans une ode à la nature et à la quiétude.

Approche environnementale

Le projet respecte les savoir-faire ancestraux, restauration des murs en pierre à la chaux, conception bioclimatique, bois non traités avec assemblages traditionnels. Le réemploi des anciens bois permet de mettre en valeur les charpentes et planchers tout en économisant la matière. Les nouvelles parties mettent en avant des bois de feuillus locaux (frêne et châtaignier origine Isère) en écho direct avec les essences présentes en bordure du terrain.

L'approche environnementale est multiple et globale (bio-électricité, matériaux naturels bio et géosourcés, ressources locales, sobriété et low tech).

Descriptif technique

Les anciennes solives et planches sont purgées des parties abîmées et réemployées en plancher mixte bois-béton (haut RDJ). Le plancher haut RDC est réalisé en solivage traditionnel en sapin massif origine Isère. La charpente d'origine retrouve une seconde vie en atelier. Des solives se transforment en pannes, les vieux bois sont réassemblés avec assemblages traditionnels. Les isolants sont biosourcés mêlant fibre de bois et lin-chanvre-coton avec des performances basse consommation et un confort d'été et d'hiver parfait. Le bioclimatisme du bâtiment assure du passif solaire. Le chauffage devient secondaire. Un poêle bois bûche sera mis en place pour l'appoint de chauffage. Une liaison solaire est mise en attente pour raccordement de futurs panneaux pour la production d'eau chaude solaire.



© Atelier Joëlle Personnaz



© Atelier Joëlle Personnaz



© Atelier Joëlle Personnaz



© Atelier Joëlle Personnaz

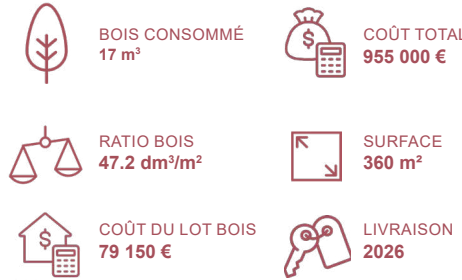


INTERVENANTS

- **Particulier** (Maîtrise d'ouvrage)
- **B.A-BA** (Architecte)
- **Soraetec** (BET structure bois)
- **Bast Ingénierie** (BET thermique)
- **Moyne Tradition** (Charpentier)
- **MHM création, Menuiserie du Fontanil** (Menuisier)
- **2Econcept** (Entreprise générale)
- **Scierie Buisson, Scierie Sillat** (Scieries)

CARACTÉRISTIQUES

Le projet réhabilite une maison du 18^{ème} siècle en trois foyers d'habitat partagé, les logements indépendants sont complétés par des espaces mutualisés. Les tuiles sont réemployées en sol drainant extérieur, et certaines pierres et pièces de bois en aménagements. L'eau de pluie est récupérée pour alimenter les WC, l'isolation est en laine de bois. La charpente traditionnelle est reconstruite en AOC Bois de Chartreuse à 100%, une structure bois y est ajoutée en saillie, vêtue de zinc à joint debout et de bardage bois pour agrandir l'espace du dernier niveau.



Notice architecturale

Le projet réhabilite une maison rurale du XVIII^e siècle située au Touvet, au pied du massif de Chartreuse, pour accueillir trois foyers en habitat partagé. Les logements indépendants sont complétés par des espaces mutualisés (salle commune, laverie, chambre d'accueil) favorisant la vie collective. Le dernier niveau, en logement inversé, bénéficie d'une terrasse en porte-à-faux qui prolonge les espaces intérieurs et ouvre de nouvelles perspectives sur le paysage environnant.

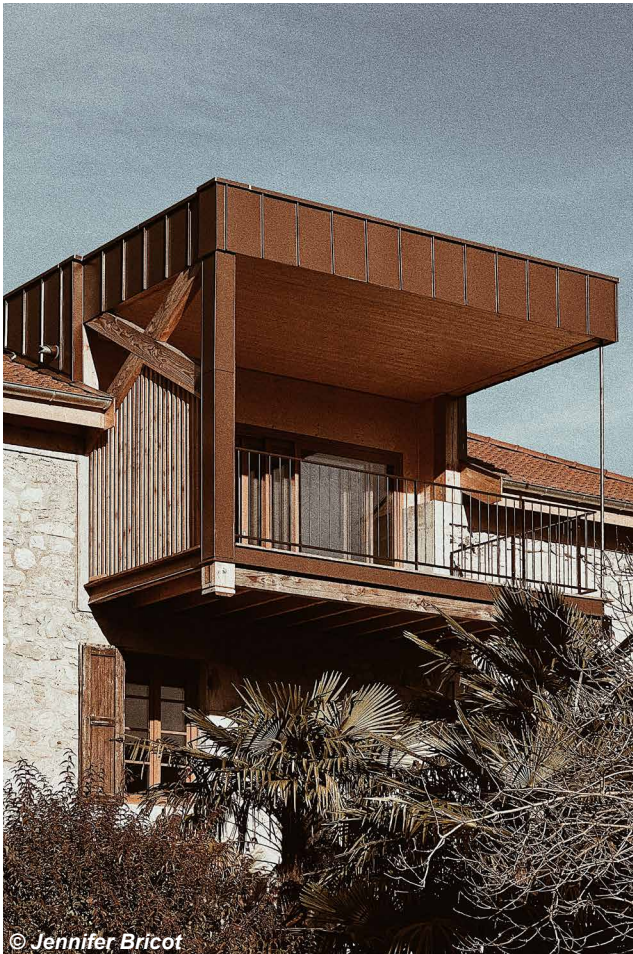
Approche environnementale

La réhabilitation met l'accent sur la réutilisation des ressources existantes et les filières locales. Les enduits ciment ont été déposés pour restaurer la respiration des murs, remplacés par un enduit à la chaux. L'isolation intérieure est en laine de bois, et la charpente a été reconstruite en AOC Bois de Chartreuse.

Les tuiles de l'ancienne couverture servent de matériau drainant pour les aménagements extérieurs, et certains bois et pierres issus des ouvertures ont été réemployés pour des constructions et aménagements internes et extérieurs.

Descriptif technique

La charpente traditionnelle est reconstruite en bois de Chartreuse, respectant le volume d'origine. La terrasse en porte-à-faux au R+2 (2,80 x 3,50 m), habillée de zinc, est protégée par un bardage bois filtrant les vues vers le voisinage. Les tuiles ont été réemployées pour les accès extérieurs, ainsi que des bois et pierres récupérés dans les aménagements. Deux cuves de 3 000 L permettent la récupération des eaux pluviales pour alimenter les réseaux d'eaux non potables (WC). Les logements et espaces mutualisés sont organisés pour permettre une adaptation future des usages.



© Jennifer Bricot



© Jennifer Bricot



© Jennifer Bricot

Organisé par



En partenariat avec



CONTACTS

Jeanne-Véronique DAVESNE
Chargée de projet forêt et filière bois
Département de l'Isère

jeanne.davesne@isere.fr
04 76 00 34 24

Heidi KIRCHHOFF
Chargée de mission bois construction
FIBOIS Isère

contact@fibois38.org
04 76 47 10 12